

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9477

Lundi 29 Novembre 2021

Les préparatifs pour la tenue du 11^{ème} Congrès national vont bon train

Driss Lachguar : Une étape particulièrement importante dans le parcours de notre parti et à laquelle doivent contribuer tous les Ittihadis pour un plein succès



La prochaine réunion du Conseil national est prévue pour le 18 décembre "L'USFP et l'opposition", thème d'un colloque organisé incessamment

Lire page 2

En toute Libé

Par Mohamed Benarbia

Trop caméléon, le ministre à l'insu de son plein gré



Page 3

La Guardia civil sur la sellette

Le triste sort réservé à deux Yéménites par la gendarmerie espagnole suscite un tollé



Page 5

Le Covid-19 n'arrête pas de faire des petits Grosse frayeur engendrée par Omicron



Pages 7-8-9

Le CrossFit
Plus qu'un sport, un art de vivre



Pages 22-23

Les préparatifs pour la tenue du 11^{ème} Congrès national vont bon train

Driss Lachguar : Une étape particulièrement importante dans le parcours de notre parti et à laquelle doivent contribuer tous les Ittihadis pour un plein succès

Actualité



C'est acté. La Commission préparatoire du 11^{ème} Congrès national de l'USFP a décidé samedi dernier la tenue du Conseil national du parti le 18 décembre prochain pour approuver tous les documents ayant trait au prochain congrès.

Lors de son allocution prononcée au début de la réunion de la Commission préparatoire élargie samedi dernier au siège central du parti à Rabat, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a appelé « la Commission préparatoire à intensifier ses travaux pour préparer les différents documents concernant le prochain Congrès et les approuver avant le 18 décembre, date que nous proposons pour la tenue du Conseil national ».

Le choix de cette date proposé par le Premier secrétaire de l'USFP et approuvé à l'unanimité, n'est ni fortuit ni aléatoire. Car le fait d'approuver les documents du congrès à cette date laissera suffisamment le temps à tous les militants ittihadis dans les provinces pour en débattre, les enrichir et les approuver. « Nous voulons que tous les militants prennent part à la préparation du pro-

chain Congrès pour qu'il soit couronné de succès », a mis en exergue Driss Lachguar. En plus, la tenue du Conseil national le 18 décembre coïncide avec la commémoration du crime terroriste odieux dont a été victime le martyr Omar Benjelloun, l'un des grands leaders du parti de la Rose.

Par ailleurs, le dirigeant ittihadî a proposé de limiter le nombre des congressistes au 11^{ème} Congrès à 1000 personnes vu la situation sanitaire liée au Covid-19, soulignant que « la Commission de la logistique se penchera sur les différents scénarii en fonction de l'évolution de la situation sanitaire ». Il a également proposé qu'au moins 50% des congressistes soient des élus du parti.

Selon lui, la mission principale de la direction du parti est de veiller à la bonne préparation du Congrès. Pour cette raison, « la direction du parti rejoindra le secrétariat de la Commission préparatoire afin que nous puissions tous contribuer à la bonne préparation du Congrès qui constitue une étape importante dans le parcours du parti », a soutenu Driss Lachguar, avant de préciser qu'il tient fermement au consensus entre les Ittihadis pour aller ensemble et unis au prochain Congrès qui se tiendra les 28, 29 et 30 janvier 2022 à Bouznika.

Pour sa part, le président de la Commission politique, Benyounes Merzouki, a souligné que les membres de ladite commission ont décidé de tenir 8 réunions avec le secrétariat dont 5 à distance, 4 réunions de la Commission élargie en fonction des sujets traités, et 3 séances d'écoute auxquelles prendront part 6 experts, soit deux experts pour chaque séance.

La Commission a également décidé d'organiser un colloque sur le thème « L'USFP et l'opposition ».

Selon lui, la Commission s'appuiera dans ses travaux sur des documents importants de l'USFP. Il s'agit notamment du document d'orientation et du com-

munié final du 10^{ème} Congrès du parti, du discours politique de Driss Lachguar prononcé lors de ce congrès, du programme électoral et de la Plateforme d'orientation élaborée par le dirigeant ittihadî en 2020 pour l'encadrement du dialogue ittihadî concernant la conjoncture actuelle.

Concernant les sujets qui seront débattus lors des réunions de ladite commission, Benyounes Merzouki a souligné que deux grandes préoccupations serviront de fil conducteur des débats. La première préoccupation a trait au contexte international et régional marqué par la crise sanitaire. « Nous essaierons de montrer en quoi la pandémie a affecté le système de mondialisation et les équilibres régionaux », a-t-il précisé. Et d'ajouter que la Commission se penchera également sur les victoires diplomatiques remportées par le Royaume ces dernières années, d'une part, et sur les défis auxquels le parti doit trouver des réponses, d'autre part.

« La deuxième préoccupation est que nous avons remarqué que la plupart des partis politiques ont adopté la conception de l'USFP en matière de protection sociale. Donc la discussion sur cette question au sein de la Commission doit être approfondie et une vision plus profonde et plus globale doit être développée, et j'espère que ce sera la base du document politique », a conclu le président de la Commission politique.

Intervenant lors de cette réunion, Jamal Sebbani, président de la Commission organisationnelle, a mis l'accent sur l'importance de la question organisationnelle dans le parcours du parti de la Rose. « Dans tous les congrès de l'USFP depuis sa création, la question organisationnelle revêt une importance capitale pour choisir la philosophie organisationnelle la plus adéquate à même de perfectionner l'action du parti », a-t-il mis en exergue.

Il a souligné que la Commission pré-

voit l'organisation d'un colloque sur l'organisation et la préparation d'un document à ce sujet avant le 18 décembre prochain.

Jamal Sebbani a également souligné que le 11^{ème} Congrès national du parti se déroulera dans un contexte exceptionnel marqué par la crise sanitaire du Covid-19. « Nous devons tous réfléchir sur les meilleurs moyens pour que ce Congrès se déroule dans les meilleures conditions ».

Et c'est justement la Commission logistique que préside Mohamed Mouhib qui sera chargée de cette problématique.

Ce dernier a précisé lors de cette réunion que ladite Commission a décidé d'intensifier ses travaux pour préparer une conception globale de la préparation matérielle et des différentes mesures à prendre pour que le prochain Congrès se déroule dans de bonnes conditions.

“

“L'USFP et l'opposition”, thème d'un colloque annoncé pour bientôt

Mohamed Mouhib a également indiqué que la Commission prévoit deux scénarii. « Le premier scénario est la tenue du Congrès en présentiel à Bouznika. C'est ce que nous souhaitons. Mais si la situation sanitaire se dégrade, on va tenir le Congrès à distance. Nous avons pris en compte cette éventualité et nous avons dès maintenant entamé les démarches pour réserver des centres d'estivage devant accueillir les congressistes dans toutes les régions du Royaume », a-t-il expliqué. « Nous devons nous adapter à toutes les conditions », a conclu le président de cette Commission.

Il y a lieu de souligner que le Conseil national a appelé la Commission préparatoire, dans la résolution qu'il a approuvée lors de sa réunion tenue le 20 novembre, à harmoniser les dispositions du règlement intérieur relatives au déroulement des travaux du Congrès et à l'élection de ses organes avec les dispositions de la loi d'état d'urgence sanitaire en matière de mesures préventives et les soumettre au Conseil national devant être tenu avant l'organisation du 11^{ème} Congrès national.

Mourad Tabet

“

La prochaine réunion du Conseil national est prévue pour le 18 décembre

En toute Libé

Par Mohamed Benarbia



Trop caméléon, le ministre à l'insu de son plein gré



Il s'agite sans cesse, frétille, se trémousse et gigote. Intenable. Inivable. Les signes cliniques d'une névrose inguérissable.

La sienne est, en outre, obsessionnelle. Elle a un nom : la GAUCHE. Et son complexe chronique, et désespérément désespérant, c'est l'USFP.

Il faut bien le comprendre, le gars. Il doit en vouloir à mort à tous ceux de gauche. Ceux qui l'ont été et qui le sont depuis toujours. Encore et encore. Indéfiniment.

Lui, il a cru qu'il y était, ou plutôt il a cherché à le faire croire. Sauf que quand on est de gauche, on ne peut s'en soustraire, comme cela, du jour au lendemain. La gauche, ce n'est pas un hobby ou un caprice ni une étiquette que l'on colle ou décolle selon l'humeur du moment. La gauche, ce sont des Valeurs. C'est un noble et inébranlable engagement. Ce n'est donc pas son truc, à lui. D'autant plus que les compétences sont légion. Avec la sincérité et l'honnêteté en prime. Aucune chance de ce fait qu'il se fasse un nom.

Changement de cap donc, ou plutôt énième retournement de veste. Le nom aura commencé à se faire entendre, celui d'un Abdellatif Ouahbi programmé à l'évidence pour danser à tous les airs et manger à tous les râteliers. Sans vergogne. Sans scrupule.

Les faits sont là, immortalisés, qui plus est, par des enregistrements vidéos et autres bandes sonores.

Qu'est-ce qu'il n'avait pas sorti, ledit Wahbi, à l'encontre de l'actuel chef du gouvernement celui-là même dont il se trouve aujourd'hui le trop servile obligé et qu'il gratifie des mêmes courbettes qu'il destinait, hier encore,

à un certain Benkirane !

PJD ou RNI pour lui, c'est du kif kif. Ce qui intéresse, c'est sa petite personne, c'est un marocain pour son séant. Quant au Maroc..., quant à l'intérêt national ...

Et le voilà donc là où il voulait être. Et pourtant pas plus tard que la veille de la formation de l'actuel gouvernement, il criait sur les toits qu'il n'accepterait en aucun cas « par égard pour son parti » (sic) d'être membre d'un gouvernement dirigé par quelqu'un d'autre que sa seigneurie. Le lendemain, on le retrouve ministre sans égard aucun pour ledit parti.

Autre déclaration qu'il a osé balancer : « Je ne conviens pas comme ministre » ou mieux, « Je n'ai pas l'étoffe d'un ministre ».

Mais, là, pour une fois, il disait vrai. D'ailleurs, au vu de sa hâte effrénée et de sa bêtise notoire, il a soulé le monde dès les tout premiers jours de sa supposée entrée en fonction, de moult torts et travers. Et pas des moindres.

Sinon que dire de sa trop triste prétention concernant une éventuelle grâce des détenus d'Al Hoceima avant qu'il ne s'affuble d'une trop pitoyable volte-face ? Trop déplorable, pour le moins, qu'un homme de loi (sans aller jusqu'à interpeller l'homme politique qu'il n'est pas ni encore moins l'homme d'Etat qu'il ne sera jamais, au grand jamais) ne sache pas faire la part des choses entre les prérogatives du chef de l'Etat et ses attributions, à lui, comme ministre en principe.

Plus curieux encore, c'est quand dans son piteux rétropédalage, il cherche à se cacher trop maladroitement derrière la commission de grâce, qu'il est censé présider en sa qualité de ministre

de la Justice. Mais apparemment, on ne le lui avait pas encore soufflé.

Pas facile de jouer au bon quand on ne l'est pas. Du coup, le « bon Samaritain » s'est avéré être un faux, un tartuffe indigeste.

Et comme le ridicule ne tue point dans l'étrange sphère du bonhomme, prenons le temps d'apprécier ce qu'il vient de commettre, même si l'on ne sait pas trop

s'il faut en rire ou en pleurer.

Concernant le projet de construction d'un tribunal à Tarroutant, le ministre s'est trop embarrassé de formules creuses et de salamalecs à l'égard du président de la commune de ladite ville en l'assurant de ses vifs remerciements pour sa précieuse collaboration, de sa gratitude, itou, itou ...

C'est comme s'il se regardait dans un miroir pour se jeter des fleurs, sachant qu'il est l'un et

l'autre à la fois, émetteur et destinataire dudit courrier ...

Libre à lui après tout de s'enrouler de ridicule encore et encore, mais qu'il se dise une fois pour toute que le Parti des Forces populaires constitue depuis toujours un socle de la démocratie et de la vie politique de notre pays. Et ce ne sont pas quelques obscurs individus qui réussiront à l'atteindre. D'autres avant eux et de loin, de très loin, plus costauds s'y sont essayé. En vain bien sûr.

امانديس
Amendis

Avis d'appels d'offres ouverts

AMENDIS filiale de Veolia Environnement Maroc et Délégataire de la Gestion des services d'Assainissement Liquide et de Distribution de l'Eau Potable et d'Électricité à la région de Tanger-Tétouan; procède au lancement des appels d'offres suivants:

- > AO N° 62/21 TA : Marché cadre de fournitures et travaux d'eau potable et assainissement pour le compte d'Amendis Tanger
- > AO N° 64/21 TA : Marché cadre de distribution des documents pour le compte d'Amendis Tanger

Les Sociétés peuvent télécharger les dossiers d'Appels d'offres directement du site d'Amendis (*) : www.amendis.ma
«Appels d'Offres» ou les retirer gratuitement sous format numérique du siège d'Amendis, à l'adresse suivante :
Direction des Achats et Marchés - Service Appels d'offres :
Bureaux DAM - 1er étage - Agence Al Majid Quartier Al Majid Rue Jeddah Majhor
Tél. : 0339 32 80 28

(*En cas de téléchargement, il doit se faire impérativement du site d'Amendis en mentionnant le nom et l'adresse mail valide de la société. Les Conditions de participation et d'exécution sont définies comme suit :

N° AO	Estimation En DH HT	Cautions/avances Prévisionnelles En DH	Dates limites de validité des offres	Délai	Statut d'ouverture
62/21 TA	Lot 1 : Min = 2 900 000 Max = 5 500 000 Lot 2 : Min = 2 800 000 Max = 5 800 000	100 000 100 000	Mardi 21/12/2021 Avant 15 H Ou Mercredi 22/12/2021 A 10H	12 mois	Publique
64/21 TA	Min = 1 870 840 Max = 3 741 680	80 000	Mardi 21/12/2021 Avant 15 H	12 mois	Non publique

1. Les offres peuvent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, contre récépissé, ou envoyées par voie postale avec accusé de réception
2. Les dossiers doivent être présentés conformément aux règlements particuliers des appels d'offres (R.P.A.O)
3. L'ouverture des plis en séance publique de l'appel d'offres N° 62/21 TA est prévue le Mercredi 22/12/ 2021 à 10 H à la salle de réunion du siège d'Amendis à l'adresse précitée
4. Toute offre déposée après le délai de remise spécifié sera automatiquement écartée.

André Azoulay : La pédagogie de la diversité au cœur de la modernité de notre société



«Après la récente introduction de manuels scolaires traitant de la richesse de toutes nos diversités, le Maroc a franchi un autre seuil historique avec la mise en place d'un master inclusif dédié aux civilisations arabo-musulmane, amazighe et juive», a déclaré M. André Azoulay en ouvrant le Colloque organisé par l'Université Sidi Mohammed Ben Abdallah (USMBA) de Fès à l'occasion du lancement du premier Master sur les convergences arabo-musulmanes, amazighes et juives.

«En se réappropriant avec lucidité, respect et détermination l'histoire des civilisations qui l'ont enrichi au fil des millénaires, le Maroc donne toute sa légitimité à la citoyenneté éthique et universelle à laquelle aspire notre société» a souligné le Conseiller de Sa Majesté le Roi et Président-Fondateur de l'Association Esaouira-Mogador.

«Portés par le leadership éclairé et visionnaire de SM le Roi Mohammed VI et forts d'un consensus national de plus en plus large, nous avançons avec

sérénité et détermination en réaffirmant la centralité de cette pédagogie enracinée dans les leçons de notre vécu et de notre histoire», a ajouté M. Azoulay, en mettant en relief «le fabuleux creuset de civilisations et de cultures qui est désormais au cœur de la singularité et de la modernité de notre société».

Pour le Conseiller de SM le Roi, «cette réappropriation collective est le fondement de l'unité de notre peuple, une unité encore plus forte quand elle s'élargit à la richesse de toutes nos diversités».

Intervenant à cette occasion, le président de l'Université Sidi Mohammed Ben Abdallah de Fès, Radouane Mrabet a souligné l'importance de la thématique de ce colloque international en ce sens qu'il met en relief la diversité de l'identité marocaine, sa singularité et son ouverture, ajoutant que l'université œuvre pour le renforcement de la recherche et de la formation en lien avec le thème de l'identité arabo-judéo-amazighe.

M. Mrabet, qui s'est attardé sur les efforts déployés par l'USMBA et ses équipes scientifiques en matière de recherche dans le domaine, a fait état du lancement de plusieurs formations et masters touchant au dialogue des civilisations, langues, civilisations orientales et religions comparées et le dialogue des cultures dans la culture arabo-musulmane.

Initié par l'USMBA de Fès, le Centre d'Études et de recherches sur le droit hébraïque au Maroc, et l'Association Esaouira-Mogador, ce colloque, de deux jours, se veut l'occasion d'élaborer des démarches réfléchies, des stratégies constructives et des analyses opérationnelles susceptibles d'assurer à la fois la sauvegarde et la promotion de la mémoire collective marocaine.

En marge de ce colloque, une convention de partenariat a été signée entre l'USMBA, le Centre d'Études et de recherches sur le

droit hébraïque au Maroc et l'Association Esaouira-Mogador pour le renforcement des travaux de recherche dans le domaine liée à la diversité de l'identité marocaine.

Les trois partenaires partagent l'objectif commun d'établir et de développer les contacts entre les enseignants chercheurs dans le domaine de la culture judéo-amazighe et de développer les connaissances des étudiants dans le domaine linguistique, littéraire, juridique, politique, économique et social.

Parmi les axes retenus pour cette rencontre scientifique et culturelle, il y a lieu de citer «La tradition arabo-judéo-amazighe et vision du monde», «La culture arabo-judéo-amazighe: adaptation audiovisuelle et cinématographique», «Les ressources du système juridique marocain» et «Le système juridique hébraïque: réflexions, interprétations et herméneutiques», ainsi que «La culture arabo-judéo-amazighe dans les manuels scolaires: bilan et perspectives». Il s'agit également de «L'enseignement des valeurs à travers la culture arabo-judéo-amazighe», «L'enseignement de la littérature arabo-judéo-amazighe: quelles démarches et quelles approches adopter?», «La composante hébraïque comme pilier fondamental de la culture marocaine» et «L'impact de la culture arabe sur la pensée juive en Andalousie».

Ouverture à Helsinki du forum «Think Africa» organisé en partenariat avec le Maroc

Le ministre des affaires étrangères finlandais, Pekka Haavisto, et l'ambassadeur du Maroc à Helsinki, Mohamed Achgalou, ont procédé samedi à l'ouverture de l'édition 2021 du forum «Think Africa» (Pensez l'Afrique).

Organisée par l'association «Think Africa» en partenariat avec le ministère finlandais des affaires étrangères et la représentation diplomatique marocaine à Helsinki, cette 6ème édition qui se poursuivra jusqu'au 4 décembre, est placée sous le thème «connecter et re-connecter».

Dans son allocution d'ouverture, le chef de la diplomatie finlandaise a relevé l'importance accordée à l'Afrique dans la politique étrangère de son pays qui a adopté l'année dernière une stratégie de coopération spécifique au Continent.

«L'Afrique devrait faire partie de notre agenda global, tout en regardant les tendances positives et les développements qui se produisent dans certains

pays africains. Ces tendances sont inconnues des Finlandais», a-t-il fait observer.

Le ministre a souligné dans ce contexte le rôle de la diaspora, estimant que cet événement «est une bonne occasion pour changer et influencer les perspectives et l'opinion finlandaises».

«C'est une plateforme qui aide les hommes d'affaires finlandais à comprendre les opportunités en Afrique et à mieux appréhender dans les réalités des pays africains» a-t-il ajouté.

Pour sa part, l'ambassadeur du Maroc auprès de la Finlande et de l'Estonie, Mohamed Achgalou, a mis en exergue «la place de l'Afrique, continent du futur à plusieurs égards de par ses richesses, son patrimoine matériel et immatériel et ses diverses potentialités culturelles et civilisationnelles».

«L'Afrique est en effet l'avenir du monde. C'est pourquoi le continent est courtisé pour ses divers potentiels et res-

sources. Cependant, les 54 pays africains veulent rester libres, souverains, forts, prospères et respectés. Toute coopération avec eux doit, ainsi et en premier lieu, prendre en considération ces aspirations légitimes», a-t-il insisté.

«Grâce à la vision de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc s'est toujours engagé dans un pacte de solidarité naturelle avec les pays africains et n'hésite jamais à apporter son aide aux diasporas africaines à travers le monde», a souligné le diplomate marocain.

«Le Maroc estime à sa juste valeur l'approche adoptée par la Finlande en tant que partenaire respectueux des spécificités et valeurs africaines» a indiqué l'ambassadeur.

Partenaire dans l'organisation de cet événement, le Maroc participe, également, à l'exposition organisée en marge du forum.

Think Africa est une ONG à but non lucratif composée d'une commu-



nauté diversifiée d'individus et d'entités qui dirigent sa mission. L'organisation s'efforce d'avoir un impact social et économique en responsabilisant la diaspora africaine vivant en Finlande et en instaurant une collaboration efficace entre ce pays nordique et les pays africains.

La Guardia civil sur la sellette

Le triste sort réservé à deux Yéménites par la gendarmerie espagnole suscite un tollé



La Guardia civil (gendarmerie espagnole) est de nouveau sur la sellette. Trois de ses agents sont soupçonnés de « traitement dégradant » envers deux Yéménites, qui ont tenté d'entrer à Mellilia à la nage. Selon l'AMDH-section Nador, les deux migrants ont été tabassés et on leur a retiré leur combinaison de nage avant de les jeter dans la mer. Ce drame s'est soldé par la mort de l'un des deux migrants.

« Les faits remontent à la nuit du samedi 20 novembre courant lorsque Ibrahim Mohamed et Moatasem Karem, deux demandeurs d'asile yéménites, ont tenté d'entrer à la nage à Mellilia avant d'être interceptés par trois éléments d'une Brigade spéciale relevant de la Guardia civil espagnole. A bord du zodiac de la Guardia civil, les deux Yéménites ont été victimes de coups de poing et de matraque avant qu'on les oblige à enlever leur combinaison de nage y compris les nageoires des pieds et de les jeter à la mer », nous a indiqué Omar Naji, vice-président de l'AMDH section Nador. Et de poursuivre : « Blessé et très fatigué, l'un des deux Yéménites était incapable de nager avant de se noyer devant les yeux de la Guardia civil. L'autre a réussi difficilement à rejoindre la digue principale du côté marocain où il fut arrêté par la police marocaine qui l'a relâché

après avoir établi un PV ».

Un récit confirmé par la suite par la Marine du port de Béni Ensar qui a fait part de l'arrestation d'Ibrahim Mohamed par la police. Un certificat médical délivré au demandeur d'asile ayant survécu a attesté également de blessures crano-faciales, ecchymoses, céphalées, contusions corporelles au thorax et au dos avec des douleurs et un choc émotionnel.

Pour notre interlocuteur, la violence a toujours été monnaie courante chez les agents de la Guardia civil, mais cette fois-ci, elle a dépassé les limites. « En effet, on n'arrive pas à comprendre comment des agents des forces de l'ordre peuvent retirer à ces deux Yéménites leurs combinaisons et les jeter dans les eaux froides. C'est du sadisme », nous a-t-il confié. Et de poursuivre : « D'autant plus que les deux hommes sont des demandeurs d'asile auxquels les autorités espagnoles se devaient de réserver un traitement compatible avec leur statut. A noter également que les entrées des migrants irréguliers à Sebta et Mellilia sont en chute et le nombre des Yéménites est très réduit ». En effet, les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile disposent de droits assurés par les conventions internationales, quels que soient la manière dont ils arrivent dans un pays et le but de leur déplacement. Ils bénéficient des

mêmes droits que n'importe quel autre être humain, ainsi que de certaines protections spécifiques, notifiées notamment par la Déclaration universelle des droits de l'Homme, qui dispose dans son article 14 : « Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays »; la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés (1951), qui interdit d'envoyer des réfugiés dans des pays où ils risquent d'être persécutés et la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille de 1990, qui protège les migrants et leurs familles. A noter également que le droit d'asile est consacré à l'article 18 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. L'article 19, quant à lui, interdit les expulsions collectives et dispose que nul ne peut être éloigné, expulsé ou extradé vers un Etat où il existe un risque sérieux qu'il soit soumis à la peine de mort, à la torture ou à d'autres peines ou traitements inhumains ou dégradants.

Pour Omar Naji, il s'agit bien d'un crime qui exige l'ouverture d'une enquête « sérieuse et de punir les responsables ». « Il y a les enregistrements des caméras nocturnes et il y a un certificat médical, s'il y a une vraie volonté de diligenter une enquête », nous

a-t-il indiqué. Et de préciser : « Mais je ne crois pas que les choses vont aller plus loin vu la politique européenne de migration fondée sur la sécurisation des frontières et qui tolère de plus en plus la violence contre les migrants ». Une tendance de plus en plus observée aux frontières européennes où des violations des droits humains sont rapportées par des médias ou des ONG. Selon ces dernières, les violences contre les exilés atteignent aujourd'hui un niveau inouï tout en précisant que les conditions de cette escalade ont été posées par les dirigeants européens depuis plusieurs années. Arrestation et placement en centre de rétention, impossibilité de déposer une demande d'asile, mauvais traitement et torture, expulsion collective, ... tels sont aujourd'hui les grands traits du nouvel arsenal répressif entrepris pour surveiller les frontières avec un silence complice des institutions européennes qui demeurent muettes sur ces pratiques qui contreviennent aux conventions internationales et aux directives européennes régissant le droit d'asile. Pour eux, « la frontière définit un espace à risques [et] une zone vulnérable qui (...) peut déboucher sur un conflit » en paraphrasant Abdennour Benantar, maître de conférences, Université Paris 8.

Hassan Bentaleb

Interception de 230 migrants d'Afrique subsaharienne à Laâyoune et Tarfaya

Quelque 230 candidats à l'émigration clandestine aux Iles Canaries, originaires d'Afrique subsaharienne, ont été interceptés récemment à Laâyoune et Tarfaya, a-t-on indiqué auprès des autorités locales.

Ainsi, la Marine royale a secouru jeudi soir au sud du port de Laâyoune un bateau pneumatique à la dérive, avec à son bord 59 Subsahariens, dont le corps sans vie d'un citoyen sénégalais et 8 femmes et 2 mineurs.

Les services de sécurité et les autorités locales ont avorté le même jour, près du village Amegriou (province de Tarfaya), une tentative d'émigration irrégulière vers les Iles Canaries impliquant 120 Subsahariens, dont 30 ont été interpellés, ont ajouté les mêmes sources.

Deux voitures transportant 16 individus originaires d'Afrique subsaharienne ont été interceptées également jeudi près de Laâyoune.

Les migrants, qui tentaient une traversée vers l'Espagne, ont été conduits au commissariat tout proche pour l'enquête.

A Laâyoune, 35 individus qui se préparaient à prendre le large, ont été arrêtés.

Des centaines de migrants, pour la plupart des citoyens d'Afrique subsaharienne, ont été interpellés ces dernières semaines dans la région Laâyoune-Sakia El Hamra, grâce au renforcement du dispositif de contrôle par les différents services de sécurité et les autorités locales.

Jorge Pizarro Estéban: *Le Parlatino partage la position du Royaume sur la question du Sahara marocain*

Le Parlement latino-américain et des Caraïbes (Parlatino) partage la position du Maroc concernant la question du Sahara, a souligné, vendredi à Madrid, le président de ce groupe parlementaire afro-latino-américain "AFROLAC".

Lors de cette rencontre, tenue en présence notamment du Secrétaire général exécutif du Parlatino, Elyas Castillo, et de Mohamed Salem Benmessaoud, membre du Bureau de la Chambre des conseillers, M. Pizarro a fait part de la gratitude du Parlatino au Parlement marocain pour sa contribution dans la mise en place d'une bibliothèque interactive au siège du Parlatino au Panama.

Dans le même sillage, M. Mayara s'est félicité de la dynamique distinguée que connaissent les relations de coopération et d'amitié entre le Parlement marocain et le Parlement latino-américain et des Caraïbes, appelant à aller de l'avant dans la capitalisation des acquis réalisés par les deux parties au service des intérêts des peuples des régions d'Afrique et d'Amérique latine.

A cet égard, le président de la Chambre des conseillers a relevé l'importance capitale de la mise en place d'un Forum parlementaire qui comprend les Parlements des pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, ajoutant que cette structure parlementaire pourrait constituer un espace de dialogue fructueux et constructif pour consolider les relations Sud-Sud, érigées en choix stratégique par

groupes africains, arabes et des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, se félicitant de la détermination du Royaume à mettre en œuvre la déclaration constitutive du Forum parlementaire afro-latino-américain "AFROLAC".

« Nous partageons la position du Maroc sur la question du Sahara marocain. Notre position a été exprimée au niveau des Parlements nationaux et sur le plan régional », a affirmé M. Pizarro Estéban dans une déclaration à la MAP à l'issue d'une rencontre avec les présidents de la Chambre des représentants, Rachid Talbi Alami, et de la Chambre des conseillers, Enaam Mayara, tenue en marge de la 143e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), qui se tient du 26 au 30 novembre dans la capitale espagnole.

« La position des pays d'Amérique latine vis-à-vis du Sahara marocain a changé radicalement ces dernières années en faveur du Royaume », a fait observer le président du Parlatino, précisant que ce résultat est l'aboutissement du « dialogue politique interparlementaire positif » entre le Maroc et les différents pays membres du Parlatino.

« Les pays d'Amérique latine connaissent de plus en plus la réalité et les faits historiques liés à cette question », a-t-il martelé.

Par ailleurs, M. Pizarro a mis en avant le rôle joué par le Maroc dans la coordination et la facilitation de la communication et du rapprochement entre les pays des

groupes africains, arabes et des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, se félicitant de la détermination du Royaume à mettre en œuvre la déclaration constitutive du Forum parlementaire afro-latino-américain "AFROLAC".

Lors de cette rencontre, tenue en présence notamment du Secrétaire général exécutif du Parlatino, Elyas Castillo, et de Mohamed Salem Benmessaoud, membre du Bureau de la Chambre des conseillers, M. Pizarro a fait part de la gratitude du Parlatino au Parlement marocain pour sa contribution dans la mise en place d'une bibliothèque interactive au siège du Parlatino au Panama.

Dans le même sillage, M. Mayara s'est félicité de la dynamique distinguée que connaissent les relations de coopération et d'amitié entre le Parlement marocain et le Parlement latino-américain et des Caraïbes, appelant à aller de l'avant dans la capitalisation des acquis réalisés par les deux parties au service des intérêts des peuples des régions d'Afrique et d'Amérique latine.

A cet égard, le président de la Chambre des conseillers a relevé l'importance capitale de la mise en place d'un Forum parlementaire qui comprend les Parlements des pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, ajoutant que cette structure parlementaire pourrait constituer un espace de dialogue fructueux et constructif pour consolider les relations Sud-Sud, érigées en choix stratégique par



S.M le Roi Mohammed VI.

M. Mayara a souligné également la nécessité de mettre en place un agenda de travail pour concrétiser les projets communs et avancer vers un partenariat durable, ajoutant que l'objectif est de répondre efficacement aux défis actuels et à venir.

Par ailleurs, M. Mayara s'est félicité de la position louable du Parlement latino-américain et des Caraïbes concernant la question du Sahara marocain, saluant, par la même occasion, la position de cet important organe parlementaire régional suite aux développements survenus au point de passage d'El Guerguarat et l'intervention pacifique et ferme du Royaume.

Pour sa part, M. Talbi Alami a relevé qu'un Forum parlementaire rassemblant les Parlements des pays d'Afrique, d'Amérique

latine et des Caraïbes pourrait constituer un espace d'action commune et un mécanisme pour promouvoir le dialogue politique parlementaire, et enrichir le débat et la consultation parlementaire afro-américaine sur les questions stratégiques prioritaires, mettant l'accent sur l'importance d'institutionnaliser le dialogue politique entre les deux parties.

La consolidation des relations entre le Maroc et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes s'inscrit dans le cadre des efforts du Royaume visant la promotion de la coopération Sud-Sud sous la conduite éclairée de S.M le Roi Mohammed VI, a souligné M. Talbi Alami.

Le président de la Chambre des représentants s'est dit convaincu que la coopération entre le Maroc et le Parlatino donnera des résultats positifs ré-

pondant ainsi aux intérêts des deux parties, et ce sur la base de l'intégration régionale et la solidarité agissante.

MM. Talbi Alami et Mayara représentent le Maroc à la 143e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP). Des centaines de membres et délégués de l'UIP du monde entier se réunissent en présentiel à l'occasion de la plus importante rencontre de parlementaires au monde pour débattre des moyens à même de surmonter les divisions et renforcer la cohésion pour relever les défis actuels de la démocratie.

Cet événement connaît la participation des présidents des Parlements nationaux, des membres des délégations des pays membres de l'UIP et de représentants de syndicats et d'organisations parlementaires régionales en qualité d'observateurs permanents.

Nouveaux tirs meurtriers de l'armée algérienne sur des civils sahraouis

La semaine dernière, des soldats algériens ont abattu 130 civils sahraouis en plein désert dans les environs du camp de « Dakhla » à 130 kilomètres au sud-est de Rabouni.

Vendredi 26 novembre, ils ont récidivé et tiré sur 2 civils sahraouis, tuant l'un d'entre eux. Si les victimes des tirs algériens, Lekbir et Mohamed Fadel, la semaine dernière, étaient des trafiquants présumés de carburant, celles de ce vendredi n'étaient autres que de jeunes orpailleurs.

Dans les camps de Tindouf où les tensions étaient déjà très vives, alimentées par des pénuries de toutes sortes, les populations

sequestrées ont mené des mouvements de protestation pour demander aux pseudo-dirigeants du Polisario d'assurer leur sécurité ou de leur permettre de quitter le désert algérien où elles sont emprisonnées, représentant ainsi des cibles faciles pour les éléments de l'armée algérienne.

Selon des sources des camps de Tindouf, ces populations commencent à soupçonner les militaires algériens de vouloir les exterminer.

Toutefois, une chose est sûre : le régime algérien a créé les pantins du polisario dans l'unique but de nuire au Maroc.

Ahmadou El-Katab

Le Maroc élu président de l'Association des secrétaires généraux des Parlements

Le Maroc a été élu à l'unanimité président de l'Association des secrétaires généraux des Parlements (ASGP) lors d'une réunion de cet organe, tenue samedi à Madrid dans le cadre de la 143e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP). Le Royaume a été porté à la présidence de l'ASGP pour la première fois, en la personne de Najib El Khadi, secrétaire général de la Chambre des représentants.

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, M. El Khadi a indiqué que l'élection du Maroc à la présidence de l'ASGP, le plus grand rassemblement parlementaire au ni-

veau des secrétaires généraux, reflète la place particulière qu'occupent le Maroc et le Parlement marocain au sein de la communauté parlementaire internationale.

Il s'agit également d'une reconnaissance de l'expérience parlementaire marocaine et de ses acquis réalisés ces dernières décennies grâce aux réformes d'envergure engagées par le Royaume sous la conduite éclairée de S.M le Roi Mohammed VI.

Cette élection vient couronner, a-t-il poursuivi, un travail de longue haleine du Parlement marocain et sa participation active dans les forums régionaux et internationaux.

L'ASGP, qui s'est réunie en première fois à Oslo le 16 août 1939, a pour mission d'étudier la procédure, la pratique et les méthodes de travail des divers Parlements et de suggérer les mesures propres à améliorer ces méthodes et à assurer la coopération entre les services de ces Parlements.

L'Association, réunissant plus de 130 Parlements du monde entier, apporte également à l'Union interparlementaire, quand celle-ci le lui demande, sa collaboration sur les questions de sa compétence.

Le président de l'ASGP rend compte chaque année des activités de l'Association au Comité exécutif de l'UIP.

Dr Tayeb Hamdi : *Le Maroc a pris les mesures nécessaires pour intervenir face au variant Omicron*

Le Maroc a déjà pris les mesures nécessaires pour réduire le risque d'importer des cas du nouveau variant du coronavirus Omicron, annoncé il y a deux jours et désigné comme "préoccupant" par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a affirmé samedi Dr Tayeb Hamdi, médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé.

"Un variant plus transmissible -si confirmé- finit par toucher toute la planète", a-t-il toutefois fait observer dans une analyse intitulée "Le nouveau variant Sud-Africain : Inquiétude et Vigilance". De son avis, seul le respect des mesures barrières permet d'étouffer les cas importés et de ralentir la propagation des virus en attendant de protéger la population par plus de vaccination.

Se disant en faveur de plus de vigilance, grâce à une vaccination rapide, complète et généralisée, l'expert a affirmé qu'il s'agit de la "seule arme disponible à ce jour pour réduire le risque de l'émergence de nouveaux variants" et du "chemin le plus rapide vers le retour à la vie normale et la fin de cette pandémie".

Selon lui, le variant Omicron, qui associe 30 mutations dont 10 d'entre elles concernent une partie du virus associée à la transmissibilité et à la protection immunitaire, a été détecté en novembre en Afrique du Sud, dans une province peuplée qui concentre 80% de l'ensemble

des cas de coronavirus dans le pays, dont la vaccination ne dépasse pas encore les 24% de sa population.

Évoquant les scénarios possibles à l'échelle planétaire, Dr Hamdi a averti que si ce nouveau variant s'avère légèrement plus transmissible que Delta, qui est le dominant actuellement, la situation ne devrait pas connaître un changement notable, alors que si la transmissibilité atteint 50% ou plus que Delta, le monde fera face à de nouvelles vagues très fortes, surtout dans les pays sous vaccinés. Côté virulence, si Omicron s'avère plus transmissible et moins virulent que Delta (peu probable mais possible), ce variant prendra la place de Delta avec des vagues moins graves et moins de décès, a-t-il argumenté. Pour ce qui est de la résistance aux anticorps, l'expert a poursuivi que si le variant déjoue effectivement l'immunité, les laboratoires et les chercheurs devraient adapter leurs vaccins pour lui faire face et ça prendrait quelques mois.

Concernant l'efficacité des vaccins contre le variant Omicron, Dr Hamdi avance qu'"aucune réponse définitive ne peut être apportée actuellement".

"Il y a des indices que ce variant pourrait déjouer ou affaiblir l'efficacité des vaccins, et qu'il pourrait y avoir un risque plus élevé de réinfections chez les personnes déjà guéries de la Covid", a-t-il prévenu, soutenant que certaines muta-



tions dans ce variant sont déjà connues pour leur capacité à aider le virus à échapper au système immunitaire et à résister aux anticorps.

A ce propos, l'expert a indiqué que des prélèvements ont été effectués sur le sang de personnes déjà vaccinées ou ayant guéri de la Covid, pour confronter

leurs anticorps au nouveau variant dans les laboratoires, ajoutant que les premières réponses seront disponibles dans deux semaines, alors qu'un suivi de la situation en Afrique du Sud dans les conditions réelles de l'épidémie donnerait des réponses plus précises, mais avec plus de retard.

Les passagers concernés par l'interdiction d'accès au territoire national

Les autorités marocaines ont décidé, suite aux informations relatives à l'apparition d'un nouveau variant dangereux en Afrique du Sud, d'interdire l'accès au territoire national aux ressortissants de ce pays et de plusieurs autres pays d'Afrique australe ainsi qu'aux passagers en provenance ou ayant transité par ces pays.

En plus de l'Afrique du Sud, il s'agit du Botswana, de la Nami-

bie, du Lesotho, d'Eswatini, du Mozambique et du Zimbabwe, selon le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Cette décision intervient dans le cadre des mesures prises pour préserver les acquis du Maroc en matière de gestion de la pandémie de la Covid-19 et pour faire face à la dégradation de la situation sanitaire dans certains pays.



Pour leur implication présumée dans une affaire de manipulation du système de vaccination anti-Covid

Interpellation à Tanger d'un infirmier et d'une intermédiaire

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Tanger ont interpellé, vendredi, en coordination avec les services de la Direction Générale de la Surveillance du Territoire (DGST), deux individus, un infirmier et une intermédiaire, ayant des antécédents judiciaires, pour leur implication présumée dans une affaire de manipulation du système et des résultats de la vaccination contre la Covid-19.

La première mise en cause a été arrêtée en flagrant délit alors qu'elle s'apprêtait à verser un montant de 7.000 dirhams au deuxième suspect, qui exerce au centre de vaccination du quartier "Brans" à Tanger, en contrepartie de la facilitation de l'obtention du pass sanitaire par un groupe de bénéficiaires, dont les identités font l'objet d'une enquête, sans se faire administrer la dose de vaccin anti-covid, a indiqué la Direction générale de la



Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

Les mis en cause, âgés de 37 et 63 ans, ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête menée par le parquet compétent, afin de déterminer les éventuelles ramifications de cette activité criminelle et d'interpeller tous les complices impliqués dans ces actes criminels, a pré-

cisé la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus de la DGSN et de la DGST afin d'assurer la sécurité sanitaire des citoyens, à travers la prévention et la lutte contre la falsification des documents de santé relatifs à la gestion de la lutte contre la pandémie de la Covid-19, a conclu le communiqué.



Omicron détecté dans plusieurs pays d'Europe *L'Afrique australe pénalisée*



Les premiers cas positifs au nouveau variant du coronavirus Omicron se sont multipliés samedi en Europe, où l'inquiétude pousse à des restrictions de voyages tandis que le monde continue d'isoler l'Afrique australe.

Après la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie, la République tchèque a annoncé un premier cas sur une patiente Covid-19 hospitalisée avec de légers symptômes à Liberec (nord).

Elle était vaccinée et s'était rendue en Namibie, avant de regagner la République tchèque via l'Afrique du Sud et Dubaï, selon le chef du gouvernement.

A Amsterdam, une soixantaine de passagers, débarqués vendredi de Johannesburg et du Cap, étaient toujours en quarantaine près de l'aéroport. "Le variant Omicron a probablement été trouvé parmi les personnes testées", a indiqué l'Institut national de santé publique

(RIVM), en attendant des résultats définitifs prévus hier dimanche.

Premier à suspendre les vols depuis l'Afrique du Sud, le gouvernement britannique a annoncé un durcissement des règles d'entrée pour les arrivants de toutes provenances: test PCR et isolement obligatoires jusqu'au résultat, parallèlement au retour du masque obligatoire dans tous les commerces.

La Suisse a également annoncé que les personnes en provenance des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de République tchèque, d'Égypte et du Malawi devaient présenter, à l'embarquement et à l'entrée en Suisse, un test Covid négatif et se placer 10 jours en quarantaine.

C'était déjà le cas depuis vendredi soir pour les personnes en provenance de plusieurs pays d'Afrique australe, de Belgique, d'Israël et de Hong Kong.

Toute personne "contact" d'une autre, testée positive au nouveau va-

riant devra être isolée même si elle est vaccinée, a pour sa part annoncé samedi soir le ministère français de la Santé.

Plus tôt samedi, le ministère britannique de la Santé avait annoncé avoir identifié "deux cas de Covid-19 comprenant des mutations compatibles avec B.1.1.529", précisant que ces "deux cas britanniques du variant Omicron" étaient liés et avaient été identifiés après "un voyage en Afrique australe", où Omicron a été la première fois identifiée cette semaine.

Les annonces se sont enchaînées: deux cas confirmés en Allemagne chez des voyageurs arrivés d'Afrique du Sud à l'aéroport de Munich (sud), un autre suspecté chez un voyageur arrivé à l'aéroport de Francfort (centre de l'Allemagne), un premier cas en Italie chez un homme de la région de Naples (sud) revenu du Mozambique...

La veille et l'avant-veille, des cas avaient été signalés à Hong Kong,

en Israël sur une personne revenue du Malawi et au Botswana, ainsi que sur une vingtaine de personnes en Afrique du Sud, pays avancé scientifiquement et premier à donner l'alerte.

Le nouveau variant a été classé comme "préoccupant" par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui a toutefois déconseillé les restrictions sur les voyages et qui estime qu'il faudra "plusieurs semaines" pour comprendre la virulence du nouveau variant.

Depuis fin 2019, le Covid-19 a fait au moins 5,18 millions de morts dans le monde, selon un décompte de l'AFP.

L'agence de santé de l'Union européenne a renforcé l'inquiétude en soulignant que ce nouveau variant B.1.1.529 représentait un risque "élevé à très élevé" pour l'Europe.

Selon le groupe d'experts de l'OMS, les données préliminaires sur ce variant suggèrent qu'il présente "un risque accru de réinfection" comparé aux autres variants, dont le Delta, actuellement dominant et déjà très contagieux.

Sur tous les continents, des pays se sont fermés à l'Afrique australe, et notamment son principal hub aérien de Johannesburg où c'était la foire d'empoigne vendredi et samedi pour attraper un vol de retour.

Les restrictions de voyage, outre l'Afrique du Sud, concernent le Botswana, le Zimbabwe, la Namibie, le Lesotho, l'Éswatini, le Mozambique et dans certains cas le Malawi.

L'Afrique du Sud est "punie" pour avoir détecté le variant Omicron, a dénoncé samedi le gouvernement de Pretoria, dénonçant un phénomène de "panique" et des mesures "draconiennes" injustifiées.

"Certains dirigeants cherchent des boucs émissaires pour résoudre un problème qui est mondial", a dénoncé vendredi le ministre sud-africain de la Santé Joe Phaahla, dont le pays tire d'importants revenus du tourisme.

Washington a toutefois salué samedi soir "le gouvernement sud-africain pour sa transparence dans le partage de ces informations, qui devraient servir de modèle pour le monde", ce qui rappelle en creux les accusations américaines à l'encontre de Pékin dans la gestion initiale du coronavirus.

Dans le sillage de plusieurs pays européens, les États-Unis ont eux aussi interdit l'entrée aux voyageurs venant d'Afrique australe, hormis les ressortissants américains et les résidents permanents.

Le Canada, le Brésil et plusieurs pays arabes dont l'Arabie saoudite ont également adopté des interdictions.

En Asie, des restrictions s'appliquent également au Japon, en Corée du Sud, et bientôt en Thaïlande.

L'apparition du variant Omicron intervient alors que l'Europe affronte déjà une flambée épidémique à laquelle elle répond par un retour à des restrictions sanitaires, pas toujours bien acceptées.

Les Pays-Bas, théâtre d'émeutes le week-end dernier, ont annoncé vendredi la fermeture de 16H00 à 04H00 GMT des bars, restaurants et magasins non essentiels.

Le nouveau variant a aussi suscité des craintes pour la reprise économique mondiale, faisant baisser le cours du pétrole. La bourse de Paris a connu vendredi sa pire séance de baisse depuis mars 2020 et Londres depuis juin 2020.

Près de 54% de la population mondiale a reçu au moins une dose de vaccin contre le Covid-19, mais seulement 5,6% dans les pays à faible revenu, selon le site Our World in Data. En Afrique du Sud, pays le plus touché du continent, seuls 23,8% des habitants sont complètement vaccinés.

Ce que l'on sait du nouveau variant

Des chercheurs sud-africains ont découvert un nouveau variant du coronavirus, Omicron, avec un nombre de mutations inhabituellement élevé et qui serait très transmissible, provoquant une panique mondiale et l'annulation de nombreux vols internationaux.

L'Organisation mondiale de la santé l'a classé vendredi comme "préoccupant".

Les scientifiques travaillent 24 heures sur 24 pour le disséquer et tenter de comprendre son comportement. Voici une brève explication de ce que l'on sait, à partir d'éléments partagés par les chercheurs sud-africains.

On ignore actuellement d'où provient ce variant mais des chercheurs sud-africains ont été les premiers à annoncer cette découverte le 25 novembre. À cette date, des cas avaient été détectés à Hong Kong et au Botswana. Un jour plus tard, Israël et la Belgique ont suivi.

Le 23 novembre, les chercheurs découvrent un nouveau variant présentant une "constellation très inhabituelle de mutations". Certaines sont connues, beaucoup d'autres sont nouvelles.

Il présente "le plus grand nombre de mutations que nous

ayons vues à ce jour", explique à l'AFP Mosa Moshabela, professeur et chargé de recherche et d'innovation à l'université du KwaZulu-Natal. "Certaines ont déjà été observées, comme dans le Delta et Beta, d'autres nous sont inconnues (...) et nous ne savons pas comment cette combinaison de mutations se traduira".

Dans la protéine spike, clé d'entrée du virus dans l'organisme, les chercheurs ont observé plus de 30 mutations, une différence marquée par rapport aux autres variants préoccupants.

La vitesse à laquelle augmentent les nouveaux cas quotidiens

de Covid en Afrique du Sud, dont une majorité sont déjà liés à l'Omicron, fait penser qu'elle pourrait être due à la transmissibilité du nouveau variant.

Le taux de positivité quotidien de Covid a augmenté rapidement cette semaine, passant de 3,6% mercredi à 6,5% jeudi puis 9,1% vendredi, selon les données officielles.

"Certaines des mutations qui sont exprimées ont précédemment montré qu'elles permettaient au virus de se propager facilement et rapidement. Pour cette raison, nous soupçonnons que le nouveau variant va vite se

propager", explique le professeur Moshabela. A en juger par certains cas de réinfections, "plus nombreux que lors des vagues précédentes", il est possible que le variant échappe à l'immunité, selon M. Moshabela, qui fonde ses observations sur les toutes premières données.

Cela pourrait réduire l'efficacité des vaccins, dans une mesure qui reste à déterminer.

C'est la grande inconnue. Le variant n'est détecté que depuis une semaine, ce qui laisse bien trop peu de temps pour déterminer cliniquement la gravité des cas d'Omicron.

Parcours d'obstacles pour quitter l'Afrique du Sud "Comme des criminels"

Le regard embué, entre frustration et soulagement, Valérie Leduc quitte le guichet de l'aéroport de Johannesburg un sésame en poche: enfin, une place sur un vol retour vers la Belgique, via Addis Abeba, dans trois jours.

Les voyageurs en Afrique du Sud, pressés de rentrer chez eux, se démènent pour trouver la formule pour contourner les restrictions tombées en cascade après la découverte annoncée jeudi d'un nouveau variant effrayant du Covid, baptisé Omicron.

Cette Belge de 30 ans se pose dans un café du terminal avec son ami Sander Verstraelen et passe en revue leurs dernières 24 heures, ultra-stressantes.

"On avait l'impression d'être des criminels", raconte la jeune femme à l'AFP. Leur vol initial vers Anvers transitait par Zurich. Or la Suisse a fermé ses portes à tous les non-citoyens en provenance d'Afrique du Sud, même en correspondance.

Leurs nouveaux billets leur ont coûté mille euros chacun.

Au café, devant un cappuccino qui refroidit, d'autres tentent frénétiquement de joindre leurs consulats ou agences de voyage. Ces naufragés échangent anecdotes et prises de portables.

Beaucoup vont transiter via d'autres pays africains comme l'Éthiopie ou la RDC, qui n'ont pas encore mis l'Afrique du Sud au ban, jonglant entre exigences complexes, notamment des tests PCR de dernière minute.



De nombreux Européens font la queue pour s'enregistrer sur un vol de l'après-midi pour Addis Abeba.

"On a d'abord tenté de modifier notre billet existant mais ce n'était pas du tout possible", raconte Laura Herde, étudiante berlinoise qui s'apprêtait à partir randonner entre amis quand elle a appris la fermeture des frontières les unes après les autres.

"Nous avons du racheter des billets. Sur le premier vol possible", dit la jeune femme de 25 ans.

Un groupe de géologues allemands patiente devant une tente de dépistage Covid. Deuxième test PCR en deux jours.

Pas équipé pour un tel afflux, le centre est en panne d'encre et de data. "Ils ne peuvent ni imprimer nos résultats, ni nous les envoyer par mail", note Robert Giebel, 36 ans, exaspéré.

"Il nous faut maintenant un test PCR de moins de 24 heures", alors qu'une simple preuve de vaccination suffisait il y a quelques jours.

Ses copains rafraîchissent non stop les sites d'infos et du gouvernement allemand sur leurs mobiles, pour scruter la moindre évolution des restrictions.

Devront-ils s'isoler en quarantaine à l'hôtel ou simplement à la maison? Certains ont lu qu'ils pourraient être rassemblés sur le tarmac à leur arrivée et de nouveau testés.

"C'est un peu dingue", souffle Ole Schroeder, 32 ans. "Ce qu'on comprend pour l'instant, c'est que tout dépend de la ville (d'Allemagne) où tu atterris".

"Mais bon, au moins, on peut rentrer chez nous".

Dans une autre queue, une Sud-Africaine de 26 ans fronce le sourcil, visiblement contrariée. Nica Kruger est à l'aéroport depuis l'aube et tente par tous les moyens de retrouver son amoureux à Dubai avant que cela devienne impossible.

Mais les vols de la journée sont pleins à craquer. "C'est un bordel total", dit-elle, des larmes dans la voix. "Ethiopian Air, Kenya Air, Mauritius Air, je les ai tous fait..."

A la recherche des gènes du Covid grave

Ils sont jeunes, en bonne santé et, pourtant, meurent du Covid-19 ou sont hospitalisés. Ces rares cas témoignent d'un risque invisible, mais de mieux en mieux cerné par les chercheurs: les prédispositions génétiques.

"Comme toute maladie infectieuse, tout le monde n'est pas égal face au Covid", résume auprès de l'AFP l'immunologiste français Seiamak Bahram.

En grande majorité, les morts du Covid sont, ainsi, des personnes âgées. Et chez les moins vieux, les hospitalisations et les décès frappent essentiellement les personnes à risque manifeste, atteintes de diabète ou d'autres maladies.

Mais les inégalités vont au-delà.

"Prenez des gens de même âge, même sexe, même santé globalement: s'ils sont infectés par un virus, ils peuvent évoluer de manière très différente", explique M. Bahram. "Donc, très tôt dans la

pandémie, plusieurs équipes se sont lancées sur la prédisposition génétique".

C'est le cas de M. Bahram. Sous sa direction, des chercheurs ont identifié un réseau de gènes qui est associé à l'apparition de formes graves chez des patients jeunes et en bonne santé. Ils en concluent, dans un travail publié cet automne, au rôle probable d'un gène appelé ADAM9.

C'est une piste parmi d'autres. Car, après bientôt deux ans de pandémie, la science multiplie les explications génétiques au Covid grave.

"La recherche a désormais rassemblé, à une vitesse impressionnante, une mine de renseignements sur le rôle des facteurs génétiques héréditaires dans le Covid-19", soulignait en octobre une étude résumant les principaux travaux sur le sujet, dans la revue EBioMedicine.

Les principaux travaux sont de deux ordres. La première catégorie compare les génomes de milliers

d'individus, classés en plusieurs catégories: malades graves, malades légers et personnes saines.

En croisant à l'aveugle ces données, on fait ainsi émerger des éléments plus fréquents chez les formes sévères. Fin 2020, des chercheurs ont ainsi mis en évidence la présence d'une portion particulière d'ADN, sur une région du chromosome 3, chez les malades les plus graves.

Ces résultats étaient majeurs. Ils expliquent peut-être pourquoi les décès du Covid sont plus fréquents chez des populations issues d'Asie du Sud, au sein desquelles cette portion d'ADN se retrouve fréquemment.

Mais l'intérêt reste limité. Ce type d'études brasse en effet trop large pour comprendre les mécanismes par lesquels un gène précis peut agir sur la maladie. En outre, elles ne peuvent mettre en évidence que des mutations très fréquentes.

C'est l'intérêt de la seconde catégorie d'études. Au lieu de partir

à l'aveugle, celle-ci détermine dès l'origine quelle mutation génétique on va chercher chez les patients.

C'est par cette piste qu'a été obtenu l'un des résultats les plus importants en la matière. Des chercheurs ont mis en évidence cet été le rôle d'un gène, TLR7, dont les mutations affectent la réponse immunitaire dans les premiers temps de l'infection au virus.

"On avait pris des gènes dont les mutations étaient déjà connues pour causer soit des grippes sévères soit des maladies comme des encéphalites virales", explique à l'AFP le généticien français Laurent Abel, qui a codirigé ce travail publié en août.

La découverte est importante car les mutations de TLR7 sont bien plus fréquentes chez les patients masculins atteints de formes graves que dans l'ensemble de la population.

Mais quel est l'intérêt concret dans la lutte contre la maladie? Impossible, en effet, d'identifier à l'avance les personnes à risque gé-

nétiq.

"On ne peut pas tester tous les gens sur le plan génétique", souligne M. Abel. "Ce n'est pas à l'ordre du jour, pas faisable et pas raisonnable".

Pour le généticien, son travail permet surtout "de mettre le doigt sur des circuits et des voies de réponse immunitaire qui sont vraiment importantes".

On sait ainsi que la mutation du gène TLR7 empêche l'organisme de bien réagir à certaines protéines, dites interférons, qui sont cruciales dans la réponse immunitaire.

Cela plaide pour un traitement à base d'interférons, même si les essais cliniques ne sont pour l'heure pas probants sur ce plan.

En tout état de cause, il faut se garder d'un fantasme illusoire: trouver le gène du Covid-19 et le traitement associé.

"Ça aurait été trop simple s'il y avait un mécanisme qui expliquait tout, ça n'existe pas en médecine", conclut M. Bahram.

Economie

Légère hausse de l'IPC en octobre dernier à Marrakech

L'indice des prix à la consommation (IPC), dans la ville de Marrakech, a connu, au cours du mois d'octobre dernier, une hausse de 0,8% par rapport au mois précédent, en passant de 104,2 à 105.

Cette variation est le résultat de la hausse de 1,8% de l'indice des produits alimentaires et de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires, a indiqué la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan (HCP) à Marrakech-Safi, dans sa note de synthèse sur l'évolution de l'IPC dans la ville de Marrakech entre septembre et octobre derniers.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'IPC du mois d'octobre 2021 dans la ville de Marrakech, a enregistré une hausse de 1,2% en passant de 103,7 à 105, conséquence de la hausse de l'indice des produits non alimentaires de 1,7% et de celui des produits alimentaires de 0,6%, rapporte la MAP.

Pour ce qui est de l'indice des dix premiers mois de 2021, il a connu une hausse de 1,2% par rapport à la même période de 2020, en passant de 102,3 à 103,5, a expliqué la même source.

Pour les variations des indices des produits non alimentaires observées entre septembre et octobre derniers, la hausse a concerné principalement les "Transports" avec 0,8%, les "Loisirs et culture" avec 0,3% et "Les Articles d'habillement et chaussures" avec 0,2%.

Les indices des classes alimentaires ont enregistré entre septembre et octobre derniers, une hausse, notamment pour les prix des "Légumes" avec 10,2%, des "Viandes" avec 2,9%, du "Café, Thé et Cacao" avec 2,8%, des "huiles et graisses" avec 0,8%, et du "pain et céréales" avec 0,2%.

En revanche, les prix ont diminué de 1,4% pour les "poissons et fruits de mer", de 0,8% pour les "fruits" et de 0,7% pour les "eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes (ND)".

Au niveau national, l'IPC a enregistré, au cours du mois d'octobre dernier, une hausse de 0,7% par rapport au mois précédent.

Cette variation est le résultat de la hausse de 1,4% de l'indice des produits alimentaires et de 0,3% de l'indice des produits non alimentaires.

Les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Safi avec 2%, à Kenitra avec 1,6%, à Béni Mellal avec 1,5%, à Dakhla avec 1,2%, à Guelmim avec 1,1%, à Casablanca et Al-Hoceima avec 1%, à Marrakech, Rabat et Meknès avec 0,8%, à Fès, Séttat et Errachidia avec 0,6% et à Oujda, Tétouan et Tanger avec 0,4%. En revanche, une baisse a été enregistrée à Agadir avec 0,4%.

Vert, inclusif et digital, triptyque du mandat de la BERD au Maroc



Vert, inclusif et digital, tel est le triptyque du mandat de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) au Maroc fixé par ses actionnaires lors de sa récente Assemblée Annuelle.

Ces notions contemporaines corroborent non seulement la dynamique des politiques mondiales, mais surtout les efforts consentis par le Royaume pour répondre à ces enjeux propres aux pays émergents.

En effet, les objectifs du nouveau mandat de la BERD au Maroc s'inscrivent en droite ligne avec les orientations du nouveau modèle de développement (NMD) et du nouveau programme gouvernemental, lesquels convergent vers la capitalisation des acquis du Royaume en matière de développement et la consolidation de sa marche vers une croissance plus harmonieuse et durable.

Dans ce sens, le nouveau Directeur de la BERD au Maroc, Antoine Sallé de Chou, a affirmé, dans une interview exclusive à la MAP, que le point d'étape actuel offre une vision ambitieuse et une stratégie comprehensive pour s'attaquer aux principaux défis auxquels le pays est confronté dans son développement, notamment ceux ayant trait à l'inclusion, à l'environnement et au digital.

Nouvellement nommé au Maroc, M. Sallé de Chou insiste dans son mandat sur l'inclusion, notamment celle des femmes, comme "vivier de ressources dont on se prive". Faisant part de l'objectif de la banque d'accélérer son soutien aux femmes, aux jeunes et aux populations rurales, il a annoncé le lan-

cement prochain d'une nouvelle mouture du programme de financement "Women in Business" dédié aux femmes, ainsi que d'un instrument similaire à destination des jeunes dans les mois à venir.

Celui-ci proposera des lignes de financement bonifiées aux femmes entrepreneurs, leur offrant une assistance pour le développement de leurs entreprises et du mentorat, outre un appui technique aux banques pour les aider à adapter leurs offres de service aux femmes entrepreneurs.

Se disant "persuadé" que la régionalisation avancée constitue un levier puis-

sant d'inclusion régionale, M. Sallé de Chou, a fait part de la disposition de la BERD à accompagner les régions et les provinces dans leurs programmes d'investissement, et les aider à se doter des ressources nécessaires pour jouer pleinement leur rôle de planification régionale.

Au volet numérique, il a fait observer que la crise sanitaire a démontré le retard des petites et moyennes entreprises (PME) en la matière, qu'il s'agisse de leur offre e-commerce, de la digitalisation de leur processus internes, de la gestion de leurs chaînes d'approvisionnement, ou tout simplement des compétences.

"Nous estimons les besoins des TPME marocaines en investissement digital à 10 milliards d'euros", a-t-il dit, assurant que des instruments de financement dédiés sont en cours de préparation pour les PME, les grandes entreprises, en complément des programmes publics, mais aussi en soutien à l'infrastructure digitale.

Par ailleurs, M. Sallé de Chou, qui a rappelé l'ambitieux objectif du Royaume annoncé à la 26ème Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques (COP26) tenue à Glasgow, a souligné que le Maroc occupe "indéniablement la place de leader" dans la région en matière d'environnement. Toutefois, a-t-il soutenu, des efforts supplémentaires devraient être déployés pour gagner davantage en termes de compétitivité.

A cet égard, le responsable des opérations de la BERD au Maroc a relevé que les financements de la Banque ont permis depuis 2014 une réduction de

730.000 tonnes d'équivalent CO₂, affirmant le souhait de la Banque de "rester un partenaire privilégié de cette ambition" via l'élargissement de son programme MORSEFF pour le financement de projets d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable à petite échelle et de gestion des déchets et de l'eau.

M. Sallé de Chou a également fait part de la volonté de la BERD d'accompagner la montée en puissance des énergies renouvelables, en proposant son expertise pour le développement d'un cadre réglementaire attractif - à travers notamment l'amendement de la loi 13-09 et l'ouverture de l'accès à la moyenne tension - et en finançant de grands projets éoliens, solaires et demain d'hydrogène vert.

Enfin, a-t-il poursuivi, "c'est toute l'infrastructure de transport et les services municipaux qu'il faut décarboner, et nous avons également ici une grande expertise, notamment à travers notre programme Ville Verte, que nous souhaitons déployer au Maroc".

Et de conclure: "Les 10, 11, 12 mai prochains seront un moment fort pour l'activité de la Banque au Maroc, avec les premières Assemblées Annuelles en physique post-Covid de la BERD, qui se tiendront à Marrakech. Des délégations officielles et d'investisseurs de nos 72 pays et institutions actionnaires sont attendus. Ce sera une occasion privilégiée pour le Maroc de mettre en avant sa résilience, son attractivité, et son Nouveau Modèle de Développement".

Par Zin El Abidine Taimouri (MAP)



Les objectifs du nouveau mandat de la Banque européenne au Royaume s'inscrivent en droite ligne avec les orientations du NMD

Le Crédit Agricole du Maroc poursuit son programme d'éducation financière

Plusieurs opérations ont été réalisées au profit de près de plus de 1000 petits producteurs agricoles et ménages ruraux dont des femmes et des jeunes

À la vue du succès qu'a connu le programme d'éducation financière lancé par le CAM en 2016, ainsi que de son expertise et son expérience en la matière et plus généralement dans l'accompagnement du milieu rural, la Banque a été sollicitée par plusieurs institutions, organismes et ONG pour former leur population cible.

A cet effet, le CERCAM a accompagné en 2021 trois grands projets de partenariat en matière d'éducation financière de base. Il s'agit du projet MCA-Maroc (Gharb et Tassout) visant quelques 24000 bénéficiaires directs de la melkisation de 66000 Ha de terres collectives (Finan-

cement USA); du projet REFAM (Souss-Massa et Essaouira), qui cible 130 coopératives et 3000 femmes productrices d'argan (Partenariat avec Fifiargane, Andzoa, Cowater - Financement Canada) et le projet FERT-IECD (Rich-Midelt) qui appuie techniquement de petites exploitations de production de pommier dans cette zone (5 coopératives et 400 membres - Financement France).

Plus de 1000 personnes ont bénéficié à ce jour de ces formations en éducation financière et ce tout le long de l'année 2021, avec un rythme accéléré sur les 4 derniers mois, suite à l'assouplissement des restrictions sanitaires. Les modules de formation

ont été adaptés et dispensés soit en distanciel soit en présentiel, pour de petits groupes de 10 à 25 personnes maximum dans le respect le plus rigoureux des mesures préventives et des restrictions sanitaires.

Pour rappel, le Crédit Agricole du Maroc a réalisé depuis 2016 plusieurs opérations d'éducation financière dans 8 grandes régions agricoles au profit de près de 20.000 petits agriculteurs et ménages ruraux.

Les séances de formation du programme d'éducation financière en milieu rural sont organisées autour de 5 modules : (1) la démythification de la banque et l'utilité d'un compte bancaire, (2) la détermination, le chiffrage

et la priorisation des projets d'investissement (professionnels et familiaux), (3) la formalisation d'un budget simplifié et son mode d'interprétation, (4) l'offre bancaire en produits et services de base et les modes d'épargne, (5) le plan de financement, le recours réfléchi et justifié au crédit bancaire et l'analyse des risques de surendettement.

L'objectif sous-jacent recherché est de sensibiliser les bénéficiaires à l'importance des chiffres dans une exploitation agricole et/ou un ménage rural, qui peuvent faire apparaître des situations de dysfonctionnement, des cas de faible rentabilité ou de non rentabilité de certaines activités prati-

quées, et de se poser en conséquence des questions sur les marges de progrès et les possibilités d'amélioration des revenus et conditions de vie des populations agricoles et rurales.

La formation se déroule en mode interactif et participatif, à base d'histoires et exemples d'illustration issus du milieu rural. Elle est souvent coanimée par les bénéficiaires eux-mêmes pour une meilleure assimilation du contenu et des messages clés des modules de formation. Par ailleurs, dans certains sites, la formation a été faite en Tamazight (Rich, Midelt, Souss-Massa) pour rester proches des réalités socio-culturelles des bénéficiaires.

Le succès des marchés financiers en Afrique tributaire du cadre réglementaire

La performance des marchés financiers en Afrique dépend largement de la qualité du cadre réglementaire, a souligné, mercredi, la présidente de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), Nezha Hayat.

"Les réformes des marchés des capitaux doivent s'atteler à une meilleure surveillance du marché et la diversification des produits et services financiers", a expliqué Mme Hayat, à l'ouverture de la 24^{ème} édition de la conférence annuelle de l'African Securities Exchanges Association (ASEA).

Il est question, également, d'élargir la base des investisseurs et émetteurs et traiter la problématique de la fragmentation du marché à travers l'harmonisation des réglementations au niveau régional, a soutenu Mme Hayat.

En outre, la présidente de l'AMMC a mis en avant les opportunités de transformation des marchés de capitaux africains à travers des projets à fort impact, tels que l'African Exchange Linkage Project (AELP), rapporte la MAP. Et d'ajouter que ces projets, conjointement sponsorisés par l'ASEA et la Banque africaine de développement, contribueront au développement des flux d'investissements et la disponibilité de liquidités, au profit des marchés du continent.

Rappelant la résilience affichée par les économies de l'Afrique relativement à l'économie mondiale, Mme Hayat a souligné le rôle capital des marchés des capitaux en matière de fi-

nancement de la croissance future du continent.

"L'un des défis urgents de l'Afrique consiste à orienter les flux financiers vers l'investissement productif", a-t-elle dit, notant que les marchés des capitaux seront naturellement appelés à compléter les financements publics et bancaires existants.

Abritée par la Bourse de Casablanca, cette édition se tient les 24 et 25 novembre, en format virtuel, sous le thème "les marchés financiers, moteurs essentiels de l'émergence de l'Afrique".

Cette conférence ambitionne de fournir des réponses à de multiples questions stratégiques relatives au développement des marchés financiers africains en particulier et à la croissance économique du continent en général.

En ligne avec les objectifs stratégiques de l'ASEA, la conférence mettra l'accent sur le rôle des marchés des capitaux et les bourses africaines en matière d'accélération de la reprise économique post-covid le financement des gouvernements et des projets d'infrastructures en Afrique.

Il s'agit également, d'explorer la contribution des marchés des capitaux, en termes d'appui financier aux entreprises, la mobilisation des capitaux indispensables pour le développement des petites et moyennes entreprises (PME), l'accompagnement des transformations structurelles, l'intégration économique africaine et la promotion de l'innovation et l'inclusion financière.

AVIS DE VENTE SUR OFFRES DE PRIX



-TADILI RAHHAL EXT : LOTS DE TERRAIN EN R+2 À RDC HABITAT OU COMMERCIAL
-IBNOU SINA : LOTS DE TERRAIN EN R+2 À RDC COMMERCIAL
-AL MANAR OASIS TR 2 : LOTS DE TERRAIN EN R+4 À RDC COMMERCIAL

MARRAKECH

AL OMRANE Marrakech-Safi met en vente sur offres de prix, à partir du 25 novembre 2021, des lots de terrain en R+2 à RDC habitat ou commercial et des lots de terrain en R+4 à RDC commercial au cœur de la ville de Marrakech.

LOCALITE	OPERATION	TYPE DE PRODUIT	SUP EN M ²
MARRAKECH	TADILI RAHHAL EXT	LOTS DE TERRAIN EN R+2 À RDC HABITAT OU COMMERCIAL	De 66 à 128
	IBNOU SINA	LOTS DE TERRAIN EN R+2 À RDC COMMERCIAL	De 360 à 371
	AL MANAR OASIS Tr 2	LOTS DE TERRAIN EN R+4 À RDC COMMERCIAL	De 206 à 208

Retrait des cahiers des charges :
Du 25/11/2021 au 09/12/2021

Dernier délai de dépôt des dossiers
Le 10/12/2021 à 16 h

Tenue de la commission d'examen des offres :
Le 10/12/2021, en présence d'un Notaire.

Lieu de retrait et dépôt des dossiers :
*Agence Commerciale Régionale de Marrakech
Place 42,14 Novembre - Avenue Mohamed V - Souk Manssiri
Tél : 05 24 44 78 18

NB : AL OMRANE MARRAKECH-SAFI INVITE LES CANDIDATS AVANT DÉJÀ DEPOSES LEURS DEMANDES D'ACQUISITION, AU NIVEAU DU LOTISSEMENT TADILI RAHHAL EXT, A PARTICIPER A LA PRESENTE OFFRE DE PRIX

www.alomrane.gov.ma N° Vert 080 100 15 16

PROFITEZ DE VOTRE NOUVELLE EXPÉRIENCE CLIENT AVEC AL OMRANE

MON CONSEILLER VIRTUEL



Prenez rendez-vous en un clic

APPELS VOIX



Recevez nos appels

e-RDV



Prenez rendez-vous en un clic

27^{ème} édition du Festival international d'Art Vidéo

Une fin en apothéose



Dans un froid de canard et sous un ciel menaçant, la performance de Mapping vidéo du Français Cyril Meroni a magnifiquement bouclé la boucle d'une 27^{ème} édition du Festival International d'art Vidéo de Casablanca (FIAV), amorcée mardi dernier par le non moins sublime "Èbe", le spectacle de danse, art audio et robotique des artistes québécois, Sarah Bronsard et Patrick Saint-Denis.

Le FIAV a mis les petits plats dans les grands en collaborant avec l'Institut Français de Casablanca afin d'offrir aux suiveurs du FIAV un épilogue à la hauteur des attentes suscitées par les activités intenses et créatrices d'un festival qui restera gravé dans les mémoires, à l'instar du Mapping projeté sur la façade de l'ancienne gare Casa voyageurs.

Cyril Meroni, artiste spécialisé dans les techniques de #mapping à échelle monumentale, a offert aux spectateurs une performance grandiose.

La myriade de couleurs et de motifs projetés s'apparentait à un trait d'union entre le présent et le passé. Le Mapping de Cyril Meroni a fait renaître de ses cendres la façade historique de la gare de Casa voyageurs, à travers des technologies et des techniques contemporaines. Ce contraste, saisissant, a renforcé la singularité d'une performance autant qu'il a réussi la prouesse de braquer les projecteurs sur les forces architecturales. Tout en mettant en avant une forme artistique qui gagne à être connue, envahissant de plus en plus les villes.

Le Mapping vidéo est considéré comme une œuvre numérique à

l'histoire récente. Mais au vrai, le premier enregistrement connu de projections sur des objets 3D date de 1969. On le doit à Disneyland via la réalisation de la production « Haunted Mansion ». La firme américaine avait utilisé à l'époque de fausses têtes désincarnées comme objets pour projeter sur eux en 16 mm, afin de leur donner un aspect réel par des illusions d'optiques. Aujourd'hui, les fausses têtes désincarnées ont été remplacées par des édifices. C'est certainement pour cette raison que le Mapping vidéo est aussi appelé "projection architecturale"?

Ainsi, le Mapping Vidéo consiste pour faire simple, à projeter de la lumière sur des volumes statiques dans le but de créer une illusion optique. C'est une sorte de projection d'animations, d'images

génératives et d'autres contenus visuels sur des surfaces tridimensionnelles comme des bâtiments, des dômes ou bien dans des lieux tels que des salles de concert, des stades de sport ou des musées.

De nos jours, la projection vidéo est omniprésente dans notre quotidien, les data show faisant foi. Mais les expressions artistiques du Mapping Vidéo sont nettement plus intéressantes que son utilisation dans un cadre professionnel. Et ce ne sont certainement pas les spectateurs qui ont assisté à la projection de samedi soir qui nous contrediront. Ils ont eu l'occasion d'avoir les étoiles dans les yeux, l'espace d'une soirée. Soirée après laquelle il ne verront plus de la même manière l'ancienne gare de Casa Voyageurs.

C.C

Rencontre et débat avec l'artiste Ernest Pignon-Ernest



Une rencontre-débat avec l'artiste Ernest Pignon-Ernest a été tenue, samedi au Consulat général de France à Tanger, suivie du finissage de l'exposition de l'artiste à la Galerie Delacroix de l'Institut français.

Cette rencontre-débat, tenue en présence notamment du consul général de

France à Tanger, Philippe Truquet, et du directeur de l'Institut français du Maroc - sites de Tanger et Tétouan-, Olivier Galan, a été l'occasion pour l'artiste-plasticien de revenir sur son parcours ainsi que sur ses œuvres exposées à la Galerie Delacroix.

"Je travaille beaucoup sur les villes, leur mémoire et leur histoire", a indiqué Ernest

Pignon-Ernest dans une déclaration à la MAP à cette occasion, confiant que tous ses travaux, notamment ceux exposés à la Galerie Delacroix, consistent à interroger les villes et leur histoire.

"Je viens glisser des images dans les villes pour, quelque part, faire remonter leur mémoire et leur force symbolique", a-t-il expliqué, estimant que son exposition a du sens dans la ville mythique de Tanger.

"Je connaissais le prestige, l'histoire et la force symbolique de Tanger, mais j'ai été impressionné par sa beauté et sa densité", a poursuivi l'artiste, exprimant sa volonté de revenir dans la ville du Détroit, car "elle est d'une telle complexité et d'une telle richesse qu'il est nécessaire de l'approcher en la visitant plusieurs fois".

Pour sa part, M. Galan s'est dit très heureux d'accueillir Ernest Pignon-Ernest pour le finissage de son exposition qui a duré deux mois à la Galerie Delacroix de l'Institut français, faisant savoir qu'il s'agit de plus de 80 œuvres, retraçant le travail de l'artiste depuis les années 70.

Ces œuvres exceptionnelles portent sur des sujets importants tels que la mobilisation anti-sida en Afrique du Sud, ou encore

les réfugiés et les prisonniers dans le monde, a ajouté M. Galan, notant qu'Ernest Pignon-Ernest a été nommé, récemment, académicien des beaux-arts.

Il est à noter que l'exposition de l'artiste, qui a été ouverte le 1er octobre, s'inscrit dans le cadre de la 3^{ème} édition du Parcours des arts de Tanger, un événement organisé à l'initiative de l'Institut français du Maroc, site de Tanger.

Selon la note de présentation de l'exposition, Ernest Pignon-Ernest, un des pionniers de l'art urbain, est un dessinateur hors pair qui colle depuis plus de cinquante ans des images de femmes et d'hommes en grandeur nature sur les murs des villes du monde entier, en révélant les oubliés de l'histoire, les problématiques socio-politiques et la profondeur symbolique des lieux qu'il investit.

Son parcours réussit le rare prodige de concilier une exigence éthique, sans concession ni reniement, à une expression artistique singulière, exigeante et novatrice, précise la même source, notant que certaines images de l'artiste, reproduites à des centaines de milliers d'exemplaires, sont devenues de véritables icônes des temps modernes.

Tiznit célèbre le théâtre amazigh



Le coup d'envoi de la 3ème édition du forum d'Afoulay du théâtre amazigh a été donné, vendredi à Tiznit, avec la participation de six troupes issues de Casablanca, Khémisset, Agadir et Tiznit.

Organisé à l'initiative du département de la Culture en collaboration avec les Conseils régional et provincial de Tiznit, ce forum se veut un rendez-vous annuel qui réunit les professionnels du monde du théâtre pour mettre en avant les nouvelles pièces théâtrales en langue amazighe.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation qui s'est déroulée en présence notamment, du gouverneur de la province de Tiznit, Hassan Khalil, a été marquée par la présentation de la chorégraphie "Tayri Dar Imdoukal N "Terkant" et un hommage rendu à l'artiste Fatima Joutan.

Dans une déclaration à la presse, le président du forum, Mohamed Zemati, a indiqué que cet événement s'inscrit dans le cadre des initiatives visant la valorisation du volet culturel dans la ville de Tiznit, notant que cette édition connaît la

participation de troupes en provenance de différentes régions du Royaume.

Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 02 décembre prochain, souhaite valoriser davantage la langue amazighe, a-t-il souligné, ajoutant que ce forum prévoit en plus de la compétition officielle, des master-class et des débats sur les industries culturelles et littéraires.

Au programme de cette manifestation culturelle, figurent aussi des ateliers thématiques, des conférences, des cérémonies de signature et de dédicace d'ouvrages littéraires.

Formation en animation théâtrale et cinématographique en faveur des coordinateurs des clubs scolaires

Un programme de formation dans le domaine de l'animation théâtrale et cinématographique a été lancé, vendredi à Fès, en faveur des coordinateurs des clubs scolaires actifs au niveau de la préfecture.

Initié par l'association "Moi et Toi" en partenariat avec la direction préfectorale de l'éducation nationale et l'Institut Français de Fès (IF-Fès), ce programme porte sur le renforcement des capacités

de ces clubs en matière d'encadrement des élèves, en perspective de leur participation au concours régional numérique, qui sera organisé sous le thème "La créativité pour faire face à la drogue".

Cette formation qui se poursuivra jusqu'au 18 décembre prochain, cible une centaine d'enseignants des cycles secondaire collégial et qualifiant au niveau de la préfecture de Fès. Le programme

sera animé par des enseignants, des universitaires et des artistes, se décline en quatre axes principaux à savoir la communication théâtrale, l'écriture théâtrale, la scénographie et les techniques d'interprétation.

D'après Fatima Ahessine, présidente de l'association "Moi et Toi", cette formation s'inscrit dans le cadre du projet "sécurité sociétale pour protéger les jeunes contre le tabagisme et la drogue", lequel ambitionne de prémunir les enfants contre les dangers du tabac et de la cigarette.

Cette initiative vient renforcer le partenariat entre l'association et l'Institut Français de Fès en matière de promotion de la formation en faveur des enseignants et des élèves actifs dans les clubs scolaires, a-t-elle souligné. De son côté, Wàhiba Wazzani, chargée des partenariats et de la coopération à l'Institut français de Fès s'est félicité de la qualité de la coopération entre les deux parties et les autres établissements, mettant l'accent sur l'importance accordée par l'IF-Fès au développement de la formation continue et du système éducatif.



Bouillon

de culture

Prix littéraire

Les écrivains marocains Mohamed Nouredine Afaya, Mohamed Dahi et Zhor Karam se sont qualifiés à la 16ème édition du Prix du livre Cheikh Zayed 2021-2022, dans les catégories "Développement et construction de l'État" et "Arts et études critiques".

L'écrivain Mohamed Nouredine Afaya s'est qualifié dans la catégorie "Développement et construction de l'État" pour son livre "La Renaissance suspendue", publié en 2020 par le Centre culturel du livre, de l'édition et de la diffusion.

De leur côté, les écrivains Mohamed Dahi et Zhor Karam se sont qualifiés dans la catégorie "Arts et études critiques" pour leurs œuvres "Le narrateur et l'âme sœur, de l'interprétation à la simulation" et "Récit littéraire, de l'expérimental au relationnel", respectivement.

Un total de 290 candidatures ont été reçues dans la catégorie "Développement et construction de l'État", soit une hausse de 11 % par rapport à l'année dernière, durant laquelle le nombre s'élevait à 262 participants, indiquent les organisateurs sur leur site Internet.

Ils précisent que le nombre de candidats à la catégorie "Arts et études critiques" a atteint 273, soit une hausse de 37 % par rapport à l'année dernière (199).

La liste de la catégorie "Développement et construction de l'État" comprend sept titres de six pays arabes, à savoir le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, la Syrie, l'Irak et l'Arabie Saoudite, tandis que celle de la catégorie "Arts et études critiques" contient onze titres de sept pays : le Maroc, l'Égypte, la Syrie, la Tunisie, l'Arabie Saoudite, l'Algérie et les Émirats Arabes Unis.

Le Prix du livre Cheikh Zayed récompense les œuvres distinguées d'auteurs et de penseurs dans les domaines de la littérature, des arts et des sciences humaines en arabe et dans d'autres langues. Il rend également hommage aux auteurs de livres sur la culture et la civilisation arabes en anglais, français, allemand, italien, espagnol et russe.

Poésie

La 9ème édition du Festival international de poésie de Tanger, dédiée au Sahara marocain, a été ouverte, vendredi, sous le thème "Dans la beauté de la poésie, la nation s'unit", et ce en présence d'éminents poètes marocains et étrangers, de penseurs, d'académiciens et de responsables régionaux et locaux.

Cette édition est particulière de par le thème qu'elle aborde et les poètes qui y participent, a indiqué Bilal Seghir, président de l'Association Médina pour le développement et la culture, organisatrice de l'événement, notant que le but est de faire de Tanger la capitale des poètes et de la poésie, comme en témoigne la présence d'un nombre important de grands poètes marocains et étrangers, en plus de décerner les prix aux lauréats de la compétition "Le Grand prix de Tanger des jeunes poètes".

Le choix du thème du Sahara marocain émane du fait que la poésie a toujours été une expression sincère du réel patriotisme et de la marocanité du Sahara, en plus d'être un outil culturel créatif pour défendre la première cause nationale, outil utilisé par nombre d'éminents poètes qui ont exprimé l'amour de la nation et les liens indissolubles entre le peuple et le Trône, a-t-il précisé.

Pour sa part, le directeur régional de la Culture de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Kamal Ben Laymoun, a souligné que le thème de cette édition reflète la relation étroite entre la littérature et la première cause nationale, estimant que la poésie, avec son langage expressif, a toujours été un moyen pour refléter l'attachement des Marocains à la marocanité du Sahara, et leur volonté constante de défendre l'intégrité territoriale.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

BOULOT	ALERTE	ULTRA-VIOLET	Dieu grec de l'amour	POISON	EN VITESSE	CUBE DÉMONSTRATIF	AU DIABLE VERT
ANNEAU				ATTRAPE AU VOL			
		CUITE FIN DE VERBE					DRAME NIPPON
CUBE CONSERVATEUR			PERSONNE TRÈS SOTTE		DE BAS EN HAUT GRISON	CONJONCTION ROYAL	
			SYMBOLE DU NÉON	EMPEREUR ROMAIN			
DARONNE	BÂTONS	DONNE LE CHOIX	VA DANS L'AU-DELÀ	ENGIN EXPLOSIF			FARADIS LETTRES DE SAND
PROTÈGE LE CLAN					VOLIÈRES DIRIGE TUÉ		
			MORCEAU D'ÉBÈNE		VENTRE REBONDI	ACIDE NUCLÉIQUE	
CHANCE NOTE		OBSÉDÉ					CONFIDENCE
		JONGLE AVEC SES PIEDS				LETTRES DE PINARD	
PARTIE DE BRIDGE			TANDEM À LA MODE	CUBE INVERSÉ EN APNÉE		SYMBOLE DU RADIUM	ARTICLE ESPAGNOL
PORTER PRÉJUDICE					PARÉE		
RÊVE					SODIUM		EN PLUS

Solution mots flechés d'hier

BEAU	C	L'ANCIEN	ORLÈANS	PROVINCIALE	E	TRÈS	M	LYON	CRASSE	C	SÛLE
ÉPARGNE	R	RIPOSTE			STE			SUPPLÉMENTAIRE	TO	P	
DENI		SIC			CAIRE						
ACHÈVE	M	C	VER		BR			NATURE			
LES SONDAGE	E	O	SINE		R			DE PENSÉE			
VÉTÉRAIRE	N		CLOITRE								
VÉTÉRAIRE	V		EIN		R			OU			
BILLY	T		R		A						
HISTOIRE	A		TECÉDENTS								
MEDU	E		UR		INCAS						
NANA	A		IRE		H						
EN	R		O		TREVE						
EN	N		NI		ESSES						

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laïyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORizontalement.

- I. À vous rendre malades.
- II. Petit bour de femme. - Mis en réserve.
- III. Violoniste roumain. - C'est un grand costaud.
- IV. Qui en a ras le bol. - Pour tout de suite.
- V. Fait une greffe. - Malformée. - Note... une hypothèse.
- VI. À ne pas consommer.
- VII. Fait des bulles enivrantes. - Accord de bigot. - Donne de bons conseils.
- VIII. Toi et moi. - Qui va rater son examen. - Coup de fusil.
- IX. Élément de la chaîne. - Prince monégasque.
- X. Pleines d'alcool.

VERTICALEMENT.

- 1. Pas jolis jolis.
- 2. Délicieux mais vieux. - La boum vient juste après.
- 3. La boum espagnole. - Pas tout seul.
- 4. École pour l'élite française. - Ouvrir le col.
- 5. Démonstratif. - Matin anglais. - Pouffé.
- 6. Sont à l'abri du soleil.
- 7. Fin de série. - Pierrot.
- 8. Essence d'un être. - Solution de l'énigme.
- 9. Passées au tour. - Absorbé.
- 10. Vaut le détour. - Bien habillés.
- 11. On les prend pour mieux sauter. - Bon endroit pour une mise en train.
- 12. États d'âme.

Grilles de sudoku

Facile

	6	5	8	1	3			
	8	2	9				7	
4			7	2		3	8	
		4					2	7
6	2					9		
	7	8		9	1			2
	4				6	8	5	
			2	5	8	7	9	

Moyen

		8		6	5			2
		5	8		7	3	1	
					4	6		8
9								2
	4		7		9		6	
3								1
8	2	6						
	5	3	9		2	1		
	7	3	5		2			

Difficile

8			7					6
6	9			8	1	2		
9	4							2
		6	8	5	9	7		
1							9	3
		8	5	3			4	6
	2				6			1

Expert

	9						8	
			6	5				9
		5	7		2			4
	6					7		
5				6				2
		1						8
9			4		6	3		
	7			2	5			
		3						4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	7	4	9	6	8	3	5	1
3	6	5	7	4	1	2	9	8
9	1	8	2	5	3	6	7	4
8	9	6	5	3	4	7	1	2
7	5	1	6	8	2	9	4	3
4	3	2	1	9	7	8	6	5
6	8	3	4	7	5	1	2	9
1	4	9	8	2	6	5	3	7
5	2	7	3	1	9	4	8	6

Moyen

5	2	1	4	3	9	7	6	8
7	4	8	2	6	1	3	9	5
6	9	3	5	8	7	1	2	4
3	5	9	1	7	6	8	4	2
4	8	6	9	2	3	5	1	7
1	7	2	8	5	4	9	3	6
8	6	7	3	9	2	4	5	1
2	3	4	7	1	5	6	8	9
9	1	5	6	4	8	2	7	3

Difficile

7	5	9	1	4	2	3	6	8
1	2	8	5	3	6	7	4	9
4	3	6	9	7	8	2	1	5
5	8	7	4	6	1	9	3	2
6	4	3	2	8	9	1	5	7
9	1	2	3	5	7	6	8	4
3	7	5	6	9	4	8	2	1
8	6	1	7	2	5	4	9	3
2	9	4	8	1	3	5	7	6

Expert

2	4	8	5	3	7	1	9	6
3	5	6	2	1	9	8	7	4
7	9	1	8	6	4	5	3	2
9	8	4	3	5	2	6	1	7
5	6	2	7	8	1	3	4	9
1	7	3	9	4	6	2	8	5
8	3	7	6	9	5	4	2	1
6	1	9	4	2	8	7	5	3
4	2	5	1	7	3	9	6	8

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	J	A	U	N	I	S	S	A	N	T	E	S
II	A	G	R	E	E		V	E	R	T	E	
III	R	E	E	R		E	D	I	T	I	O	N
IV	R	N		O	A	S	I	S		E	N	S
V	E	T	A	N	T		S	E	P	S		U
VI	T	S	F		O	P	E	R	E	T	T	E
VII	I		F	U	M	E	T		R	E	E	L
VIII	E	P	I	N	E	T	T	E	S		T	L
IX	R	A	N	I		R	E	T	A	P	E	E
X	E	N	E	R	G	I	S	A	N	T	E	S

L'emploi des diplômés au Maroc entre gestion technocratique et militantisme délirant

Le gouvernement d'Akhanouch vient de décréter des critères de sélection des candidats au métier d'enseignant suscitant, ainsi, une immense vague de manifestations et de mécontentements à travers tout le pays. Et effectivement, il y a matière à s'indigner et à rejeter en bloc les mesures annoncées par le ministre Chakib Benmoussa.

Pour justifier ses propos, le ministre avance que ces mesures s'inscrivent "dans la politique d'amélioration qualitative du système éducatif, initiée par la loi cadre et érigée en tant que priorité par le Nouveau modèle de développement et le programme gouvernemental". Il poursuit en affirmant que "cette orientation contribue à répondre aux attentes des Marocaines et des Marocains concernant l'école publique".

Ces propos s'apparentent plus à une tentative maladroite de noyer le poisson qu'à un discours responsable soucieux de l'intérêt général et de l'avenir de l'école publique. D'ailleurs, la rue marocaine n'a pas tardé à s'enflammer pour réclamer le retrait de ses critères injustes et injustifiés. Des heurts avec les forces de l'ordre ont même eu lieu ici et là ce qui rend urgent une réponse réfléchie du gouvernement.

Personne ne peut nier que notre école publique est dans un état de délabrement inquiétant. Elle est, littéralement, laissée à l'abandon au profit du secteur privé qu'on considérait, jusqu'aux années 1990, comme l'ultime voie des cancrenes, des refoulés de l'école publique. Mais les temps ont changé de la pire des façons ! Inscrire son enfant à l'école privée est devenu un signe ostentatoire d'appartenance sociale. Les familles se saignent à blanc pour offrir à leurs progénitures un parcours scolaire supposé meilleur et dont le seul critère de fiabilité est le montant de la redevance mensuelle comme je l'ai écrit dans deux articles antérieurs (https://m.libe.ma/Contractualisation-Le-peche-originel-des-gouvernements-PJD_a125511.html & <https://lobserveur.info/article/1842/chronique/opinions-le-pjd-et-la-deconfiture-de-lenseignement-public-marocain>).

La décision du nouveau gouvernement de renforcer les critères de sélection n'augure rien de bénéfique pour l'école publique marocaine. Plusieurs interrogations s'imposent à ce sujet. Quelle valeur réelle a une mention dans la qualité de formation d'un diplômé ? Quelle est la relation entre la limite



d'âge et les compétences du futur enseignant ? En quoi une lettre de motivation peut-elle constituer un élément fiable de sélection alors que son interprétation est fondamentalement subjective ? Redorer le blason de l'école publique ne peut se faire qu'en lui redonnant la place qu'elle mérite dans la politique générale du pays. Rien ne peut se faire en ce sens si on laisse toute la liberté aux investisseurs et autres "shab achkara" d'ouvrir des établissements miroitant un futur luisant à des familles en quête d'avenir meilleur pour leurs enfants.

Partant de ce constat, on peut dire à monsieur le ministre que les critères définis n'améliorent en rien l'état de l'école publique. Ouvrir le concours à toutes les personnes ayant le diplôme requis est un droit immuable et une marque de justice. Les sélectionner autrement et en amont n'est qu'une façon détournée de jeter dans les abîmes du désespoir des générations de diplômés. Bien entendu, l'enseignant qui commence sa carrière à trente ou trente-cinq ans ne peut prétendre à une retraite complète même si on doit légitimement œuvrer pour que tous nos concitoyens aient droit à un minimum vieillesse leur permettant de finir dignement leur parcours de vie. Ceci dit, il est fort à parier que le gouvernement reviendra sur, au moins, une partie de ces critères sous la pression des manifestants. Il donnera, ainsi, l'impression

d'être à l'écoute alors qu'il est à l'origine de l'embrasement de la rue ! C'est une vieille ficelle utilisée régulièrement en politique et aussi dans le monde de l'entreprise avec les syndicats.

Face à cette gestion technocratique inacceptable, les diplômés en inactivité répondent par un militantisme insensé qui tend à dire que le travail est un droit et que l'Etat doit impérativement les intégrer dans la fonction publique ! Non, l'université n'a pas vocation à former des fonctionnaires. Et ceci est valable partout sous tous les cieux et sous tous les régimes politiques. Prétendre le contraire n'est que l'expression d'un discours politique jauni et dépassé y compris en Chine.

Aucun pays ne peut résorber les bataillons de diplômés en les engageant dans la fonction publique. L'Etat n'imprime pas les billets de banque pour payer les salaires. Ce sont nos impôts qui financent toute la politique publique. Le droit à un travail inscrit dans la Constitution implique uniquement l'engagement de l'Etat à insuffler une politique capable de créer les conditions nécessaires à un marché de travail dynamique. Il impose, aussi, une volonté publique de mettre à la disposition des demandeurs d'emploi des moyens y compris financiers pour faciliter le retour ou l'accès à la vie active. C'est pourquoi j'invite les diplômés à se retrousser les manches et à ne pas courir après

des chimères. Il est inimaginable que tous les diplômés des universités et écoles supérieures marocaines se retrouvent fonctionnaires. En outre, réussir sa vie ne passe pas forcément par l'accession à un emploi dans son domaine de formation. L'école publique doit, dans son sens large, offrir à chaque citoyen les conditions idéales pour se former et acquérir les compétences nécessaires pour accéder au marché du travail. C'est pourquoi je défends corps et âme une école publique gratuite et obligatoire jusqu'à la majorité.

La richesse du Maroc se concentre d'abord dans son capital humain et ce sont nos jeunes d'aujourd'hui qui feront le Maroc de demain. Il serait, à mon sens, bénéfique que notre cher pays s'inspire des expériences les plus abouties en la matière comme celle de l'Allemagne. Dans ce pays leader de l'Union européenne, l'école est strictement publique et obligatoire. Qu'ils soient humbles ou fils de ministres, tous les enfants allemands se retrouvent côte à côte sur les bancs d'une même école. En outre, un réseau dense d'établissements d'enseignement supérieur permet aux jeunes germaniques d'avoir une palette de formations riche et adaptée aux besoins des Länder.

Oui, l'école n'est pas une marchandise et ne peut, en aucun cas, faire l'objet de jeux comptables.

Par Mohamed Lmoubariki
Docteur en histoire

CONSTITUTION
I - Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 27-07-2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée a associe unique ayant les caractéristiques sont les suivantes:
1- ASSOCIE GERANT : AYNAOU MOHAMMED
2- DENOMINATION : « CABINET AYNAOU D'ARCHITECTURE » SARL AU
3- OBJET : - CABINET D'ARCHITECTURE
4-SIEGE SOCIALE : ANGLE BD MLY ABDELAH ET RUE MARRAKECH 1ER ETAGE N° 77 TAOURIRT
5-DUREE : 99 Années à dater du jour de la Constitution.
6-ANNEE SOCIALE : Commence du 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
7-CAPITAL SOCIALE : 100 000,00 (Cent Mille) dirhams divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100,00 DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire en totalité à Mer AYNAOU MOHAMMED
8-GERANCE : Mer AYNAOU MOHAMMED
II-Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1er Instance de Taourirt sous le numéro : 1359
POUR EXTRAIT ET MENTION
LE GERANT
N° 10 638/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province d'Ouarzazate
Caidet Ighrem Nougdal
Commune de Tidili
AVIS SUIVI
CONSULTATION ARCHITECTURALE
N°:03/SA/2022
Le 06/01/2022 à 12 heures du matin il sera procédé,

dans le bureau du président de la commune de Tidili à l'ouverture des plis relatifs au Suivi consultation architecturale des travaux de construction d'un parc à la commune de Tidili.
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la commune de Tidili, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [http:// www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
Le budget prévisionnel maximum, Hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 498.370,00Dhs (Quatre Cent quatre Vingt Dix Huit Mille Trois Cent Soixante Dix Dirhams, 00Cts).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune de Tidili
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de La séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.
N° 10 639/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL HAJEB

CERCLE AIN TAOUJDATE CAIDAT AIT BOUBIDMANE COMMUNE AIT HARZALLAH AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRE DES PRIX N°:3/2021/CAHA.
Le LUNDI 27 décembre 2021 à 11 Heure, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Ait Harz Allah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour: Aménagement et installation des clôtures grillagées des trois cimetières dénommés Sidi Al Abdi, Lamsalla, El Fouarat Sidi Lamine, sis a la commune ait Harz Allah province d'El Hajeb.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la direction des services de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: QUINZE MILLE DIRHAMS (15 000,00 Dhs).
L'estimation de des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt treize mille cent quatre Dirhams TTC (493 104,00 DHS TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la direction des services de la commune Ait Harz Allah
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au

bureau précité.
- Soit remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des

Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.
Il est prévu une visite des lieux le vendredi 17 décembre 2021 à 11 h le lieu de rencontre sera au siège de la commune Ait

Harz Allah.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret relatif aux marchés publics sus indiqué et l'article 6 du règlement de consultations.
N° 10 640/PA

**إعلان عن إجراء الكفاءة المهنية
برسم سنة 2021**

يعين رئيس المجلس الجماعي لجماعة توتوت عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لسنة 2021 للموظفين التابعين للجماعة المتوفرين عن أقدمية ست (6) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة وذلك يوم: 2021/12/20 لشغل المناصب التالية:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	عدد المناصب	تاريخ الامتحان	آخر أجل لإيداع الترشيحات
مساعد إداري د 2	مساعد اداري د 1	يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين شروط النظامية .	2021/12/20	2021/12/13
مساعد تقني د 3	مساعد تقني د 2			

فعل على الراغبين في المشاركة تقديم طلباتهم قبل آخر أجل لإيداع الترشيحات .

N°10 635/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
CERCLE DE OULED BERHIL
COMMUNE LAMHARA**

Avis D'Examen D'Aptitude Professionnelle

Le Président de la commune LAMHARA, annonce qu'il sera organisé au lieu de la C.T Lamhara, un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'Adjoint Administratif 2^{ème} grade, et Adjoint Technique 2^{ème} ouvert au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté, L'examen sera organisé suivant le tableau ci-dessous :

GRADE D'EXAMEN	NOMBRE DE POSTE	DELAJ DE DEPOT DE DOSSIER	DATE D'EXAMEN
Adjoint Administratif 2 ^{ème} grade Echelle 7	01		
Adjoint Technique 2 ^{ème} grade Echelle 7	01	23/12/2021	25/12/2021

N°10 636/PA

**المملكة المغربية
وزارة الداخلية**

جهة فاس مكناس

إقليم بولمان

جماعة ايموزار مرموشة

إعلان بإيداع

الإعلان الثاني

ينهي رئيس المجلس الجماعي لايوموزار مرموشة الى علم العموم ان مشروع تصميم التهيئة لايوموزار مرموشة التابع لإقليم بولمان (الوثيقة الكرتوغرافية والضابطة) قد تم إيداعه بمقر هذه الجماعة وذلك خلال فترة مدتها شهرا واحدا ابتداء من 06 لجنبر 2021 وان ملفا وسجلا سيوضعان لهذا الغرض في متناول العموم قصد ادراج ملاحظاتهم وذلك بنفس المقر واثناء اوقات العمل الرسمية.

N°10 637/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES
Acquisition des effets spéciaux de protection et des tenues de travail pour le personnel de DR8.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 53DR8/C/2021 à Lot unique

Séance publique
La Direction Régionale Des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Quartier administratif AV de la MECQUE à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition des effets spéciaux de protection et des tenues de travail pour le personnel de DR8.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 360.000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3.600,00DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse : Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

Les échantillons, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance publique d'ouverture des plis.

administratif, Av de la Mecque-Laâyoune.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Divisions Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque -Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 93 - Email : stalha@onee.ma ; hrghia@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 10 641/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GESTION DES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE AUX CENTRES DE BIR GANDOUIZ ET LAMHERIZ A LA PROVINCE D'AOUSSERD.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 58/DR8/C/2021 à Lot unique

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien et de gestion des installations d'eau potable aux centres de Bir Gandouiz et Lamheriz à la province d'Aousserd.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 500.000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 5.000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse : Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé

de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 22/12/2021 à partir de 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tél : (212) 5 28 89 36 56 Fax : (212) 5 28 89 24 93. - Email : stalha@onee.ma; hmooussou@onee.ma

Les demandes d'éclaircissements peuvent être également formulées sur le portail des marchés publics. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 10 642/PC

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DRAA TAFILALET RENFORCEMENT DE L'AEP DE LA VILLE D'ERRACHIDIA A PARTIR DES NOUVEAUX FORAGES N° 8/715 ET 10/715 - LOT 3: EQUIPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 72 DRD/CE/ASD/1/2021 à Lot unique

Séance publique
La Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne : Renforcement de l'AEP de la ville d'Errachidia à partir des nouveaux forages N° 8/715 et 10/715 - lot 3 : Equipement.

La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 942 000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9 500,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des mar-

chés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau des marches de la Direction Régionale Drâa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès Tél : 05355205 08

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 29 Décembre 2021 à 10H00 à la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la division achats de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet (DRD/C) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès - Fax : 05 35 52 41 95 - Email : yramchoun@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 10 643/PC

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE)
Branche Eau

Direction Régionale DRAA-TAFILALET Avis d'Appel d'Offres ouverts N°

88DRD/CA/ASD/1/2021 Séance publique

La Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance l'appel d'offres ouvert relatif aux travaux d'entretien et de réparation des collecteurs d'assainissement liquide au niveau des centres relevant de l'Agence de Service d'Errachidia.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des

prestations s'élève à:2.160.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 21.600,00 DH, ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès. Tél : (05)35520508 Fax : (05)35524195

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 29 Décembre 2021 à 10 H 00 à la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.

- Fax : : 05.35.52.41.95 - Email : yramchoun@onee.ma; abouazizi@onee.ma;

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 10 644/PC

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE)
Branche Eau

Direction Régionale DRAA-TAFILALET Avis d'Appel d'Offres ouverts N°

89DRD/CA/ASD/1/2021 Séance publique

La Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à

Meknès lance l'appel d'offres ouvert relatif aux Travaux d'entretien du réseau d'assainissement liquide et la gestion des stations de pompage et de la station d'épuration aux centres de Merzouga et HassiLabed - Province d'Errachidia -

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à:455.052,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 4.600,00 DH, ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès. Tél : (05)35520508 Fax : (05)35524195

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 29 Décembre 2021 à 10 H 00 à la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.

- Fax : : 05.35.52.41.95 - Email : yramchoun@onee.ma; abouazizi@onee.ma;

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 10 645/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU

Direction Approvisionnement
et Marchés Avis
d'Appel d'offres Ouvert
N° : 49/DAM/S/2021
à lot unique

Séance Publique
La Direction Approvisionnement
et Marchés de
l'ONEE-Branche Eau, sise à
Rabat lance le présent
appel d'offres qui concerne
: Acquisition d'une solution
de transfert de fichiers
sécurisés

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à :
960.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à :
9.600,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le
portail marocain des
marchés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>

Le dossier de consultation
peut être retiré à l'adresse
suivante :

Bureau des marchés
(DAM), Immeuble G, Avenue
Mohamed Belhassan El
Ouazzani - Rabat -
Maroc,
Tel : (+212) 0537 66 73 05
/06, Fax : (+212) 0537 66 75
13 Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement

aux candidats.
Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux
prescriptions du
règlement de la
consultation, doivent être :

-Soit déposé contre
récépissé au Bureau des
marchés (DAM) à l'adresse :
Immeuble G avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.

-Soit envoyé par
courrier recommandé avec
accusé de réception au
Bureau des marchés (DAM)
à l'adresse : Immeuble G
avant la date et l'heure
fixées pour la séance
d'ouverture des plis.

-Soit remis au
président de la commission
d'appel d'offres en début
de la séance publique
d'ouverture des plis.

L'ouverture publique
des plis aura lieu le Mardi
21 Décembre 2021 à
10:00 (heure locale) au
Salle d'ouverture de
l'Immeuble G à l'adresse :
Avenue Mohamed Belhassan
El Ouazzani - Rabat.

L'ouverture des
enveloppes sera fait en un
seul temps.

Pour toute demande
d'éclaircissement,
renseignement ou
réclamation concernant
le présent appel d'offres
ou les documents y
afférents, prière de
contacter l'entité d'achat
Division Achats Industriels
Spécifiques et de Support
de la Direction Approvisionne-

ment et Marchés à l'adresse
: Avenue Mohamed Belhassan
El Ouazzani - CP 10220
- Rabat - Fax : (+212) 05 37
66 72 20.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers
généralux sont consultables
et téléchargeables à partir
du site internet des achats
de l'ONEE-Branche Eau à
l'adresse :
<http://www.onep.ma> (Espace
entreprise - rubrique
Achats)

N° 10 646/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX

SEANCE PUBLIQUE N°
38/INDH/2021

Le 21/12/2021 à 11h30 du
matin il sera procédé au
siège de la Province de
Midele à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
pour :

TRAVAUX D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE AU
DOUAR TIMICHA RELEVANT
DE LA CT IMILCHIL-PROVINCE
DE MIDELE

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des Marchés à la Division
du Budget et des Marchés
au Secrétariat Général de
la Province de Midele. Il
peut être également
téléchargé à partir du portail

des Marchés de l'Etat
<http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres
peut être envoyé par
voie postale aux
concurrents qui le
demandent dans les
conditions prévues à
l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349
précité.

Le cautionnement
provisoire est fixé à la
somme de : QUINZE
MILLE DIRHAMS (15 000,00
Dhs)
L'estimation du coût des
prestations établies par
le maître d'ouvrage est
fixée à : SIX CENT
SOIXANTE TROIS MILLE
DEUX CENT QUATRE
VINGT DEUX DHS (663
282.00 DHS).

Le contenu, la
présentation ainsi que le
dépôt des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27,29 et 31 du
décret n°2-12-349 relatif
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre
récépissé leurs plis dans
le bureau d'ordre de la
Province de Midele.

- Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au
bureau précité.

- Soit les remettre au
Président de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant
l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la
soumission électronique
via le portail des marchés

publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 25 du décret
2-12-349 précité et
énumérées à l'article 6 du
règlement de consultation.
N° 10 647/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE
N° 41/INDH/2021

Le 23/12/2021 à 11h30 du
matin il sera procédé au
siège de la Province de
Midele à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
pour :

TRAVAUX D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE AU
DOUAR AIT ALI OUSSOU
RELEVANT DE LA CT AIT
YAHIA-CAIDAT AMOUGUER-
PROVINCE DE MIDELE

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des Marchés à la Division
du Budget et des Marchés
au Secrétariat Général de
la Province de Midele. Il
peut être également
téléchargé à partir du
portail des Marchés de
l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres
peut être envoyé par
voie postale aux
concurrents qui le
demandent dans les

conditions prévues à
l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349
précité.

Le cautionnement
provisoire est fixé à la
somme de : QUINZE
MILLE DIRHAMS (15 000,00
Dhs)

L'estimation du coût des
prestations établies par
le maître d'ouvrage est
fixée à : CINQ CENT
NEUF MILLE NEUF
CENT QUATRE VINGT
DHS (529 980.00 DHS).

Le contenu, la
présentation ainsi que le
dépôt des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27,29 et 31 du
décret n°2-12-349 relatif
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre
récépissé leurs plis dans
le bureau d'ordre de la
Province de Midele.

- Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au
bureau précité.

- Soit les remettre au
Président de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant
l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la
soumission électronique
via le portail des
marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 25 du décret
2-12-349 précité et
énumérées à l'article 6 du
règlement de consultation.
N° 10 648/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N° 37/INDH/2021**

Le 21/12/2021 à 11h du matin il sera
procédé au siège de la Province de
Midele à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ouvert
sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'ALIMENTATION EN
EAU POTABLE AUX LOCALITES
CENTRE BOUZMOU ET AGDAL
RELEVANT DE LA CT BOUZMOU-
CAIDAT BOUZMOU- PROVINCE
DE MIDELE

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des Marchés à la Division
du Budget et des Marchés
au Secrétariat Général de
la Province de Midele. Il
peut être également
téléchargé à partir du
portail des Marchés de
l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres
peut être envoyé par
voie postale aux concurrents
qui le demandent dans
les conditions prévues à
l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349
précité.

Le cautionnement
provisoire est fixé à la
somme de : VINGT MILLE
DIRHAMS (20 000,00 Dhs)

L'estimation du coût des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est
fixée à : NEUF CENT
CINQUANTE NEUF MILLE
QUATRE VINGT QUATORZE
DHS (959 094.00 DHS).

Le contenu, la
présentation ainsi que le
dépôt des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27,29 et 31 du
décret n°2-12-349 relatif
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre
récépissé leurs plis dans
le bureau d'ordre de la
Province de Midele.

- Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au
bureau précité.

- Soit les remettre au
Président de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant
l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la
soumission électronique
via le portail des
marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 25 du décret
2-12-349 précité et
énumérées à l'article 6 du
règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

* Pour les concurrents
installés au Maroc

Les concurrents doivent
produire une copie
légalisée du certificat de
qualification et de
classification dans le
secteur, classe et
qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
C	C-1	5

* Pour les concurrents
non installés au Maroc :

Les concurrents doivent
produire le dossier
technique prévus par le
règlement de la
consultation.

N°10 649/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N° 40/INDH/2021**

Le 23/12/2021 à 10h30 du
matin il sera procédé au
siège de la Province de
Midele à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
pour :
TRAVAUX D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE AU
DOUAR AIT YAADOU
RELEVANT DE LA CT AIT
YAHIA-CAIDAT AMOUGUER-
PROVINCE DE MIDELE

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des Marchés à la Division
du Budget et des Marchés
au Secrétariat Général de
la Province de Midele. Il
peut être également
téléchargé à partir du
portail des Marchés de
l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres
peut être envoyé par
voie postale aux concurrents
qui le demandent dans
les conditions prévues à
l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349
précité.

Le cautionnement
provisoire est fixé à la
somme de : QUINZE
MILLE DIRHAMS (15 000,00
Dhs)

L'estimation du coût des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est
fixée à : SIX CENT ONZE
MILLE CINQ CENT CINQ
DHS ET 60 CTS (611 505.60
DHS).

Le contenu, la
présentation ainsi que le
dépôt des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27,29 et 31 du
décret n°2-12-349 relatif
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre
récépissé leurs plis dans
le bureau d'ordre de la
Province de Midele.

- Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au
bureau précité.

- Soit les remettre au
Président de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant
l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la
soumission électronique
via le portail des
marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 25 du décret
2-12-349 précité et
énumérées à l'article 6 du
règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

* Pour les concurrents
installés au Maroc

Les concurrents doivent
produire une copie
légalisée du certificat de
qualification et de
classification dans le
secteur, classe et
qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
C	C-1	5

* Pour les concurrents
non installés au Maroc :

Les concurrents doivent
produire le dossier
technique prévus par le
règlement de la
consultation.

N°10 650/PA

SOLISIUM INVEST S.A.R.L AU SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : CHEZ BUSINESS CENTER WORK 7 RESIDENCE RAMI RUE SEBTA2E ETAGE BUREAU 8 - CASABLANCA CESSION DE PARTS SOCIALES

En date du 03/11/2021, l'associé unique déclare avoir cédé cinquante (50) parts sociales lui appartenant dans la société « SOLISIUM INVEST » SARL AU, au profit de la société PHARMAHOLD SARL AU. PASSAGE DE LA SOCIÉTÉ DE S.A.R.L AU A S.A.R.L L'associé unique constate, en conséquence de la précé-

dente résolution, le passage de la forme juridique de la société de Société A Responsabilité Limitée à Associé Unique, à Société A Responsabilité Limitée. REFONTE DES STATUTS L'associé unique décide de refondre et de mettre à jour les statuts de la société, en y incluant toutes les modifications statutaires intervenues à ce jour. II - Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 23/11/2021, sous le numéro 801591 POUR EXTRAIT ET MENTION LE GERANT

N° 10 651/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE

DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 84/DR2/2021 Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne les Travaux d'entretien des équipements de réseau de distribution aux niveaux des centres : SAHRIJ ; M'MZEM SANHAJA ; Louad Lakhdar ; Bouya Omar et Ouargui. Agence Mixte El Kelaa Des Sraghna Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives

et aux auto-entrepreneurs. L'estimation du coût des prestations s'élève à 400 860,00DH TTC Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4 100,00DH ou son équivalent en devise librement convertible. Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : - Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech. Tél: 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09. Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux

candidats. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis. - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 30 Décembre 2021 à 09 :30 heures L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division achats de la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE - Branche Eau - Adresse : cité ci-dessus - Email : rjdoua@onee.ma Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 10 652/PC

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran
07.10 : Tinoubka
07.40 : Ichaa Mamlaka
08.35 : Entre ciel et terre : Island
09.30 : Chouk Sedra Ep 42
10.20 : Hayat jadida Ep 20
10.35 : Hayat jadida Ep 21
10.50 : Oussrati Ep 36
11.50 : Ahlam City Ep 18
12.25 : Dar Lahna Ep 29
13.00 : JT Addahira
13.20 : Rdat Lwalida Ep18
14.00 : JT en Amazigh
14.20 : JT en Espagnol
14.40 : Mister Senssour Ep17
14.50 : Mister Senssour Ep18
15.00 : Parlement Chambre des représentants
18.00 : Hayat jadida Ep 22
18.15 : Hayat jadida Ep 23
18.30 : JT en Français
18.50 : Stoun Kklam Ep 26
19.05 : Fashion Maghribi-Capsules : Capsule 32
19.20 : Ahlam City Ep 19
19.55 : Dar Lhna Ep 30
20.30 : JT Principal
21.30 : Sir Laqdim Ep 29
22.00 : Sir Laqdim Ep 30
22.40 : Rihla Al Khat Al Maghrebi
23.40 : Dernier bulletin d'information
00.00 : Taghrida Abdel Ali Ghaoui
02.00 : Dar Lahna Ep 29
02.35 : Hayat jadida Ep 22
02.50 : Hayat jadida Ep 23
03.05 : Rdat Lwalida Ep18
03.40 : Chouk Sedra Ep 42
04.30 : Tinoubka
05.00 : Ichaa Mamlaka
06.00 : Entre ciel et terre : Island



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
06:00:00 : Ch'nhwat bladi
06:25:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
07:30:00 : KIF AL HAL
07:45:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WANNASS
08:20:00 : SAHATNA JMI3
08:40:00 : FEUILLETON : LGHRIBA
09:30:00 : FEUILLETON : ZINA
10:00:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:05:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
10:45:00 : KIF AL HAL
11:00:00 : SABAHYAT 2M
12:00:00 : HAY AL BAHJA
12:35:00 : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:15:00 : MOUJAZ RYADI
13:25:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
14:15:00 : NEWS : ECO NEWS
14:20:00 : JOURNAL AMAZIGH
14:30:00 : FEUILLETON : FORSA TANIDA
15:50:00 : FEUILLETON : ZINA
16:15:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
17:15:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
17:35:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF
17:45:00 : DESSIN ANIME : OGGY ET LES CAFARDS
18:10:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:20:00 : MAGAZINE : POP UP
18:30:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
19:15:00 : MAGAZINE : CAPSULES CHKOUN YISTATMAR FMACHROU3I
19:25:00 : AL WA3D
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:45:00 : QUE DU SPORT
20:50:00 : BULLETIN METEO
20:55:00 : NEWS : ECO NEWS
21:10:00 : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:50:00 : MAGAZINE : LAHBIBA OUMMI
22:45:00 : MAGAZINE : 3AYNEK MIZANEK
23:40:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
00:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
01:10:00 : RACHID SHOW
02:25:00 : MAGAZINE : POP UP
02:50:00 : FEUILLETON : AL IRT
03:40:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
04:25:00 : MAGAZINE : TOUBKAL



07:00 Matinales Infos
11:00 Le debrief
12:00 Midi Infos
13:30 Eco Débat
14:00 Midi Infos
15:30 Talk Afrique
16:00 Midi Infos
16:30 Eco Débat
17:00 Midi Infos
17:30 Croissance Verte
18:00 Soir Infos
18:30 On s'dit tout
19:00 Soir Infos
19:30 Questions ÉCO
20:00 Soir Infos
21:30 Eco Débat
22:05 Soir Infos
22:30 On s'dit tout
23:00 Soir Infos



05H25 : Tfou : Dessins animés
07h30 : Téléshopping
08H25 : Familles nombreuses
10H00 : Les feux de l'amour : Série
11H00 : Les 12 coups de midi : Jeu
12H00 : Journal
12H55 : Noël au château : Téléfilm
14h40 : Embrassez l'esprit de Noël ! Téléfilm
16H30 : Familles nombreuses : la vie en XXL : Divertissement
17h35 : Ici tout commence. Série
18H10 : Demain nous appartient : Série
18H55 : Météo
19H00 : Journal
19H45 : My million, c'est Canteloup
20H05 : Danse avec les stars : Divertissement
21H55 : Danse avec les stars, la suite : divertissement
00H15 : Tirage de l'Euro millions
23H20 : Vendredi, tout est permis avec Arthur
01H25 : Programme de la nuit



05H00 : Le 6h info
05H30 : Télématin
08H30 : La maison des mères : Magazine
09H15 : Amour, gloire et beauté : Série
09H45 : Tout le monde à son mot à dire : Jeu
10h15 : Chacun son tour I : Jeu
10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu



12h00 : Journal
12h55 : Ça commence aujourd'hui : Magazine
15h15 : Affaire conclue : Magazine
17h00 : Tout le monde à son mot à dire : Jeu
17h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
18H50 : Météo
19H00 : Journal
19H45 : Un si grand soleil : Série française
20H10 : Capitaine Marieau : Série
21H50 : Taratata 100% : Divertissement
01h20 : Les petits meurtres d'Agatha Christie : série
01h40 : Au bout de l'enquête, la fin du crime par fait ?



05h00 : M6 music
06h05 : M6 kid
07h50 : M6 boutique
09h05 : Ça peut vous arriver chez vous : Magazine
10h30 : Ça peut vous arriver chez vous
11h45 : Le 12.45
12h40 : Scènes de ménages
13h00 : Un Noël plein d'étincelles : Téléfilm
14h55 : Incroyables transformations : Divertissement
16h30 : Les reines du shopping
17h40 : Objectif Top Chef : Magazine
18h45 : Le 19.45, météo
19h30 : Scènes de ménages. Série
20h05 : Recherche appartement ou maison : Magazine
21h55 : Recherche appartement ou maison : Magazine
03h50 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal
19h05 : 28 minutes : Magazine
19h55 : Basse saison : Téléfilm
21h20 : Classic albums : série
22h25 : Le procès contre Mandela et les autres : Film
00h10 : La prochaine fois que je viendrai au monde : Documentaire
01h30 : Tracks
02h00 : Best of Open stage Berlin
03h05 : Arte regards.



05H00 : Okoo
07h30 : D'Umani
08h00 : Vous êtes formidables
08h50 : Dans votre région
09h55 : Outremer. Le mag
10h25 : Outremer. Le mag
10h50 : Le 12-13
11h55 : Météo à la carte : Magazine
13h00 : Rex : Série
15h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
16H00 : Slam
16H45 : Questions pour un champion : Jeu
17H30 : Le 18.30
18H00 : Le 19-20
19H00 : Saveurs de saison : Magazine
19H45 : Plus belle la vie : Série
19H45 : Tout le sport
20h05 : Les années télé de Mireille Dumas : Docu-



mentaire
22h20 : Deux fils : Film
23h55 : Manon : Film
01h45 : Thalassa Hoëdic, le défi du nouvel instituteur
02h35 : Les matinales
03h20 : Slam
03h55 : Questions pour un champion

Sport

La CAF pour un Mondial biennal



Patrice Motsepe, président de la CAF.

La Confédération africaine de football (CAF) est depuis vendredi la première instance continentale à approuver officiellement l'idée controversée d'une Coupe du monde tous les deux ans, sur le même rythme que sa Coupe d'Afrique des nations (CAN).

À l'unanimité, les patrons des 54 fédérations nationales de foot d'Afrique ont voté "oui" à la "décision du Congrès de la Fifa de mener une étude de faisabilité" pour une Coupe du monde biennale, au lieu de l'habituel rythme quadriennal.

Tous ont levé leurs cartons verts en présence des plus hauts dirigeants de la Fifa, l'instance dirigeante du football mondial, qui avaient longuement plaidé au préalable pour ce changement de calendrier lors de la 13^{ème} assemblée générale extraordinaire de la CAF à son siège au Caire.

La CAF a aussi voté en faveur d'une Super Ligue des clubs africains pour "améliorer la qualité du football

africain et générer des revenus pour tous les clubs, qu'ils y participent ou pas", a assuré Patrice Motsepe. Mais le patron de la CAF, interrogé à ce sujet, a refusé de donner une composition, un calendrier ou tout autre détail.

Le foot continental sera déjà à l'honneur avec la CAN en janvier pour laquelle l'hôte, le Cameroun, "est prêt à 95%", a assuré M. Motsepe, y invitant tous les chefs de fédérations africaines même si la CAF a récemment adressé des remontrances à Yaoundé.

Ces votes interviennent à moins d'un mois d'un sommet virtuel convoqué par la Fifa, pour discuter le 20 décembre (sans vote) de sa proposition de Mondial biennal, qui se heurte à de très nombreuses réticences, principalement en Europe.

Entre milliards d'euros de manque à gagner --selon un rapport commandé par l'UEFA-- et menaces "d'actions" venues de fédérations nordiques, les oppositions se sont multipliées depuis que la Fifa a rendu pu-

blique son ambition.

L'UEFA, la Confédération sud-américaine de football, le Forum des ligues mondiales et la puissante Association européenne des clubs ont lancé leur bataille pour éviter de surcharger un calendrier déjà extrêmement dense.

Mais le patron de l'instance, Gianni Infantino, qui rêve de lancer son Mondial biennal à partir de l'édition 2028, peut compter sur le soutien de confédérations moins dominantes dans le football planétaire.

Sur le papier, le projet promet de distribuer plus de revenus aux fédérations, un argument particulièrement séduisant pour les instances africaines ou asiatiques, plus dépendantes de cette manne que le prospère football européen.

La Coupe d'Afrique des nations se tient elle, déjà, tous les deux ans, lors des années impaires depuis 2013 pour éviter justement de coïncider avec les années de Coupe du monde.

De son côté, l'Amérique du Sud

s'est rapidement élevée contre une idée qui selon elle "tourne le dos à près de 100 ans de tradition du football mondial", malgré la campagne de séduction menée par la Fifa sur le continent.

Le format du Mondial a déjà été modifié récemment, puisque 48 équipes dont neuf issues de la zone africaine participeront au tournoi masculin en 2026, contre 32 actuellement.

Le projet de Super Ligue africaine existe depuis plusieurs années, porté notamment par M. Infantino.

Le président de la Fédération sénégalaise, Augustin Senghor, premier vice-président de la CAF, est l'un de ses plus fervents partisans.

"Je pense que la Ligue des champions africaine doit être réservée à une élite qui se dégage sur le terrain, avec des clubs qui ont les moyens de leur propre image marketing et qui ont derrière assez de base populaire pour pouvoir être attractifs au niveau commercial", expliquait-il à l'AFP en

janvier, quand il était encore en campagne pour la présidence de la CAF.

Il imaginait "une compétition sur toute l'étendue du continent, suivie, organisée et conçue comme un produit, on pourrait la vendre aux firmes du monde entier, et aussi signer des accords avec des grandes chaînes de télévisions du monde pour augmenter sa valeur".

Dans son esprit, cette Super Ligue devait être transitoire.

Elle compterait toutefois des clubs attractifs, comme Al-Ahly, poids lourd du foot égyptien, qui a déjà remporté dix C1, notamment en 2020 et 2021.

Avant lui des clubs d'Afrique du Nord ont aussi soulevé le trophée, le Wydad de Casablanca en 2017 et l'Espérance de Tunis en 2018 et 2019.

L'Afrique subsaharienne n'a elle plus gagnée depuis le Tout Puissant Mazembe en 2015, et l'Afrique du Sud en 2016, avec les Mamelodi Sundowns, le club du nouveau président de la CAF, Patrice Motsepe.

Coupe arabe de football Qatar 2021

Une longue histoire et des écueils fréquents

Depuis sa toute première édition il y a 58 ans, la Coupe arabe de football entame un nouveau tournant avec la tenue de la 10^{ème} édition au Qatar du 30 novembre au 18 décembre.

Ce rendez-vous sportif, disputé sur les terrains qui vont accueillir la Coupe du monde Qatar 2022, revient sous le feu des projecteurs après un arrêt de neuf années à la suite de l'édition de 2012 qui a connu le sacre de l'équipe nationale marocaine de football.

Cette Coupe servira de test grandeur nature pour les préparatifs du Qatar pour la Coupe du monde au niveau organisationnel et logistique, de même qu'il s'agira d'une répétition générale pour les équipes participantes avant la Coupe du monde de football 2022.

Bien qu'annoncée en tant que

12^{ème} édition depuis son lancement, la Coupe arabe de football n'en est en réalité qu'à sa dixième édition, après l'annulation de celles de 1982 et de 2009.

L'équipe nationale de l'Irak est la plus titrée de la Coupe arabe avec quatre sacres, suivie de l'Arabie saoudite avec deux titres, puis l'Égypte, la Tunisie et le Maroc avec respectivement un seul titre chacune.

La première coupe arabe a été organisée en 1963 au Liban, et a connu la participation de la Tunisie, la Syrie, le Koweït, la Jordanie en plus du Liban, pays hôte. Le Koweït a abrité la 2^{ème} édition de la Coupe arabe, tandis que l'Irak a accueilli la 3^{ème} en 1966.

Ce rendez-vous sportif, à l'arrêt pendant plusieurs années après la 3^{ème} édition, devait reprendre en 1982 au Liban mais l'édition a été

annulée à cause de la situation sécuritaire dans ce pays.

L'Arabie saoudite avait organisé l'édition de 1985, suivie de la Jordanie en 1988, de la Syrie (1992), du Qatar (1998), du Koweït (2002) et de l'Arabie saoudite une 2^{ème} fois en 2012, après une nouvelle annulation de la Coupe arabe de 2009.

Le règlement de la dernière édition consistait en la qualification d'une seule équipe de chaque groupe en plus du meilleur dauphin.

Au dernier carré en 2012, la Libye avait surclassé l'équipe nationale de l'Arabie saoudite sur le score de 2 buts à 0, alors que le Maroc s'est défilé de l'Irak par 2 buts à 1.

Les Lions de l'Atlas ont été sacrés lors de cette édition après avoir battu la Libye aux tirs au but (1-1, t.a.b 3-1).

Par Taoufik Saoulaji (MAP)

Décès de l'ancien international marocain Mbarek El Filali



L'ancienne légende du Mouloudia club d'Oujda (MCO) et international marocain Mbarek El Filali est décédé samedi à l'âge de 66 ans, a indiqué la Fédération royale marocaine de football (FRMF).

Né en 1955, le regretté est décédé en France, près de Bordeaux, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Mbarek El Filali a porté les couleurs de la sélection nationale à plusieurs reprises et figure parmi les légendes du MCO, avec lequel il a remporté le championnat national en 1975.

Il était connu auprès du public sportif marocain par le surnom «El Filali Sghir», pour le distinguer de son grand frère Mohamed, l'une des stars du Maroc au mondial de Mexico 1970.

Mbarek El Filali a réalisé un parcours sportif remarquable, avec notamment un titre de la Botola avec le MCO en 1975 et la 3^{ème} place avec la sélection marocaine à la Coupe d'Afrique des nations organisée au Nigeria en 1980, année durant laquelle il a été considéré comme l'un des meilleurs défenseurs du continent pour sa vitesse, sa combativité et sa forme physique.

En ces douloureuses circonstances, «Libé Sport» présente ses condoléances les plus attristées à la famille du regretté.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.



Reportage

Le CrossFit Plus qu'un sport, un art de vivre

En ce samedi 13 novembre, accroché au mur, un compte à rebours égrène ses minutes écarlates. Il en reste cinq et déjà, certains tee-shirts ont commencé à voler dans la box de Gym Factory, la salle multisports qui accueille le Fitness Contest, une compétition de CrossFit. On est dans le quartier calme et cosy de Beauséjour, mais pas vraiment dans la même atmosphère. A l'extérieur, on pourrait entendre les oiseaux gazouiller. A l'intérieur, l'ambiance est aussi euphorique qu'industrielle. Les escaliers sont métalliques, le sol sombre contraste avec le revêtement en gazon synthétique vert, les plafonds hauts et bruts et les supports où sont fixés les anneaux et les barres de traction, en acier noir.

La lumière tombe de la rue, les tubes fluorescents assurent le reste. En dessous, ils sont une vingtaine à s'arracher par grappes de cinq. L'organisateur et propriétaire de la salle, Samy Houiche, biceps saillants, épaules de démanéneur, ne laisse rien au hasard. Le coach multidisciplinaire s'assure que les juges sont impartiaux et les compétiteurs dans les clous. La musique rythmée, crachée par

les haut-parleurs, masque les respirations en surchauffe. Mais les cages thoraciques qui s'affolent disent les souffles courts et la sueur qui ruisselle raconte l'effort. Ça fait mal, ça fait du bien, ça fait fureur : C'est du CrossFit. Une méthode de préparation physique développée au milieu des années 70 en Californie par Greg Glassman.

Une idée révolutionnaire

Ancien gymnaste devenu coach, chassé de quasiment toutes les salles qu'il fréquentait pour cause de punkitude de la pratique, notamment en rapport à ses pieds sur les murs et ses démonstrations sonores, Glassman a pris ses idées sous le bras pour commencer à entraîner dans le garage d'un de ses clients. Son idée révolutionnaire ? Mélanger gym, haltérophilie et cardio dans des circuits training. Cinquante ans plus tard, cette discipline est arrivée au Maroc. «Grâce à CasaCrossFit, la première salle de CrossFit au Maroc», se remémore Samy Houiche «et petit à petit, il y a eu plusieurs salles qui ont suivi le mouvement» dont Gym Factory.

Le lieu porte bien son nom. «A la base, c'était une usine.

Une ancienne papeterie pour être plus précis. D'où le nom de Gym Factory que nous avons trouvé avec des amis», raconte Samy Houiche. Il est arrivé au Maroc en 2014, en provenance de France, où il était «dans le sport depuis très jeune. Le foot pour commencer, puis le taekwondo, la boxe anglaise, le MMA, le kick-boxing, le grappling. Ensuite, j'ai subi de multiples blessures. Du coup, j'en ai profité pour passer des diplômes.» Samy avait aussi pour objectif de créer son propre Gym et n'a mis qu'une année pour l'atteindre «vu que j'allais souvent en Thaïlande pour m'entraîner, j'ai repris le concept thaïlandais des GYM, à l'image de «Tiger Muay thai». Bon lui en a pris.

Ce samedi matin, à la box de Gym Factory, entouré d'une foule en délire, où les visages renfrognés étaient aussi rare qu'un pilote d'avion de chasse myope, ils sont plus d'une vingtaine de compétiteurs à avoir fait le warm-up (l'échauffement) et assuré le skill (l'entraînement technique) avant de se lancer à corps perdu dans le WOD. Aujourd'hui, répartis en plusieurs catégories (hommes, femmes, débutants et pros) les participants passent dix mi-

nutes à enchaîner rameurs, box jump et burpees. Vous l'aurez remarqué, en CrossFit, on est en version originale. On ne fait pas un équilibre mais une «handstand», on ne fait pas une «traction» mais un pull-up. Surtout pas une pompe mais un «push-up». Et encore moins un arraché mais un «snatch».

Un virus qui s'attrape vite

On mélange toutes ces choses sympas dans le WOD (Workout of the day, l'entraînement du jour) et on pratique dans une box, la salle dédiée, sans presque jamais quitter son «Checker» qui contient une boisson énergisante. Un vocabulaire qui s'attrape aussi vite que le virus du CrossFit. Amine Fennas, la trentaine, grand de taille, s'est épris de la discipline depuis qu'il s'est inscrit à Gym Factory. Accro, il avait vaguement «entendu parler du CrossFit par des amis. Puis, j'ai fait des recherches et je me suis dit que c'est le truc à essayer. Surtout pour quelqu'un comme moi, qui avait du mal à faire du sport sans lâcher», raconte-t-il. Son WOD a beau avoir fini depuis quelques minutes, il n'a pas totalement retrouvé son souffle et la sueur coule encore de ses

tempes.

Une douleur et un dépassement de soi accueillis sans aucune appréhension. Il faut dire qu'Amine n'était pas en terre inconnue. Il s'entraîne cinq à six fois par semaine. «Notre coach a fait un énorme travail avec notre groupe de CrossFit. Il nous a aidés à nous améliorer. Dès que l'on a commencé à ressentir des progrès, on s'est dit que cette compétition serait la parfaite occasion pour tester notre niveau et le comparer à celui des autres CrossFiteurs», nous indique-t-il avec enthousiasme. A voir le niveau des participants, Amine n'a sûrement pas été déçu.

«C'était HardCore», sourit une CrossFiteuse, la vingtaine, en s'adressant à son coach. «Dès la deuxième série, j'avais envie de vomir», poursuit-elle. A son image, le CrossFit séduit autant les femmes que les hommes. Derrière son sourire radieux, Assia Benamar est une compétitrice acharnée pour qui la défaite n'est pas une option. Coach de CrossFit depuis plus de trois ans, elle a découvert la discipline il y a quelques années à Paris. «J'ai adoré. Et comme j'en voulais plus, j'ai redoublé d'efforts pour progresser en technique et en gymnastique

pendant 2 ans”, se remémore-t-elle. Et de poursuivre : “Une fois rentrée au Maroc, j’ai eu une proposition pour coacher dans une box de CrossFit et bien sûr j’ai accepté sans hésitation parce que c’était mon rêve de travailler dans un domaine qui me passionne”.

Produire des athlètes complets

Dire que le CrossFit est passionnant relève en effet du doux euphémisme. La discipline produit des athlètes complets. Comment ? Tout simplement en leur faisant faire des mouvements fonctionnels, constamment variés, à haute intensité et surtout en petits comités. Dans cette discipline, travailler toujours de manière différente est une doctrine. Le WOD change tous les jours et peut contenir des exercices parfois incongrus et souvent défoulants, comme marcher sur les mains, taper sur un pneu avec une masse, monter à la corde, sauter sur des boîtes, faire du rameur, des squats, l’halté, courir... Des gestes naturels aussi tels que tirer, pousser, sauter. Le tout évidemment à fond la caisse. Sans pour autant oublier de s’adapter au niveau de chacun. “À l’instar de toutes les disciplines disponibles à Gym Factory (boxe anglaise, MMA, musculation, ju jitsu, kick-boxing,...), en CrossFit, j’ai instauré trois groupes : loisirs, amateur et professionnel”, détaille Samy Houiche.

Sédusant. En fin, pas pour tout le monde. Certains pensent que le CrossFit n’est rien d’autre qu’une mode. “D’autres croient que c’est du fitness mais ils sont très loin de la réalité”, souligne ce dernier. Une chose est sûre, le CrossFit est un peu à l’image de nos sociétés contemporaines, où il faut aller vite et être jeune. Et comme la musculation, ça fait un peu vieillot, ce n’est pas le fruit du hasard si le CrossFit séduit de plus en plus. Surtout des gens qui n’ont pas beaucoup de temps et qui veulent des résultats rapides. Mais pour Assia Benamar, il y a un bémol à cette quête du résultat instantané. “Je dis toujours que l’apprentissage se fait petit à petit. Certes, le coach modifie les mouvements pour les nouveaux, mais il ne faudrait pas brûler les étapes”, prévient-elle.

D’autant que même en pratiquant dans les règles de l’art, on se met minable en trente minutes et on voit vite les changements : Une baisse de la masse grasseuse à foutre le seum aux magnats de l’industrie du fast food et une augmentation de l’aérobic et de l’entraînabilité. Sans oublier de se forger un mental de fer. “Par moments, on se retrouve à faire

des exercices qu’on aime pas ou qui sont ennuyeux ou trop durs. Il faut être persévérant et avoir le mental pour se dire qu’on doit donner le meilleur comme si c’était un défi. C’est le secret pour progresser”, corrobore Assia Benamar.

Facilite le réseautage

Loin des salles où tu pédales en regardant la télé, Gym Factory vise l’excellence pour elle comme pour ses adhérents. Portés par l’effort collectif, les CrossFiteurs de Gym Factory ont créé une vraie communauté. Ils sont tellement dedans qu’ils peuvent faire un peu secte. On plaisante, mais il est vrai que fréquenter les salles de sport, en général, et les séances de CrossFit, en particulier, facilite grandement le réseautage.

Autour de la box de Gym Factory où s’acharnent les compétiteurs, Lastes Gaston Halim distille ses encouragements et sa bonne humeur. “En tant qu’adhérent à Gym Factory et pratiquant de CrossFit, cela me paraissait naturel d’être partenaire de cet événement sportif pour célébrer le sport et les valeurs de dépassement de soi, de vie et de solidarité qu’il porte”, nous explique-t-il, tout en mettant en avant une judicieuse analogie entre sa vie professionnelle et la compétition organisée : “Avec nos deux marques investies au-maroc.com et vivre-aumaroc.com, nous accompagnons celles et ceux qui souhaitent venir s’installer ici au Maroc et/ou qui désirent y investir dans l’immobilier. Car investir au Maroc, c’est aussi continuer de croire en un avenir meilleur pour ce pays et cet événement était l’occasion de rappeler à quel point le Maroc est vivant et sportif malgré le contexte que l’on a connu ces derniers mois”.

La crise sanitaire a malheureusement prouvé que pour l’exécutif, le sport n’est pas un secteur vital. Pourtant, c’est tout l’inverse. Et ce n’est certainement pas la sécurité sociale qui nous contredira. Le CrossFit, pour ne parler que de lui, est une discipline qui donne une conduite et une hygiène de vie remarquables. “Avant je ne mangeais pas de légumes ou en tout cas pas assez. Désormais, je suis conscient de l’importance de l’alimentation. Il est impératif d’avoir une bonne hygiène de vie pour la récupération surtout avec un sport intense comme le cross”, consent Amine. Il est vrai qu’il est plus difficile de trouver un CrossFiteur qui boit beaucoup d’alcool, fume et mange très mal, qu’une aiguille dans une botte de foin. À tel point que, pour certains, mal se nourrir quand on fait du CrossFit, c’est un

peu comme vouloir gagner une course de F1 en mettant du pipi dans le réservoir.

Régime alimentaire équilibré

« La nutrition c’est la base », confirme Assia Benamar. “Il faut bien manger parce que le CrossFit ça consomme”. Alors les régimes “Zone” sont très populaires dans le milieu du CrossFit « Rien de bien sorcier. Beaucoup de légumes, des protéines et des glucides. Après, ça dépend des objectifs de chacun. Si une personne veut éliminer des kilos en trop, le CrossFit n’est pas une solution miracle, il faut obligatoirement diminuer un peu son apport calorique journalier pour y parvenir. En revanche, si le but est de gagner du muscle, il faut veiller à avoir un surplus calorique de 300 à 500 calories en consommant plus de protéines et de glucides », explique t-elle.

Enfin, si pour certains préparateurs physiques, Kinés et autres Ostéos, on a plus de chance de se blesser au CrossFit que dans d’autres sports, certaines voix s’élèvent pour rétablir une forme de vérité. “Cette discipline est beaucoup moins traumatisante que les sports co. On ne trouve pas de ruptures des ligaments croisés, du tendon d’Achille, de luxations ou d’entorses graves. Ce que je soigne ce sont plus des troubles musculaires et articulaires légers”, avance dans les colonnes de l’Equipe, Pierre-Alexis Tozzi, ostéopathe parisien. “De plus, les CrossFiteurs ne seraient pas plus sujets aux tendinites : les pratiquants sont généralement très attentifs à leur alimentation, à leur sommeil et à leur récupération”, conclut-il.

On ne va pas se raconter d’histoires, il est évident que plus on fait de sport, plus on multiplie les risques de se faire mal. Mais les CrossFiteurs que nous avons rencontrés à Gym Factory ne font, pour l’instant, pas encore partie des 0,003% de pratiquants répartis sur toute la planète qui participent aux CrossFit Games, les championnats du monde de la discipline, disputés chaque année à Carson, en Californie, avec un Prize Money de 2,2 millions d’euros.

Pour le moment, les pratiquants rencontrés sont avant tout des passionnés de sport en attendant de devenir des CrossFiteurs hors pair. Ils sont heureux quand ils font du CrossFit. Et quand ils sont tristes, c’est uniquement en cas de blessures qui les mettent sur le carreau. Mais qui sait, un jour, un champion du monde de CrossFit dédiera peut-être son trophée à Gym Factory ?

Chady Chaabi

Samy Houiche

Le CrossFit est un sport à part entière

Libé : Comment vous est venue l’idée d’organiser une compétition de CrossFit ?

Samy Houiche : C’était quelque chose que je souhaitais depuis très longtemps. Mais je n’en ai pas eu l’occasion. Ensuite, il y a eu le confinement. À la réouverture des salles, je me suis dit qu’il fallait redémarrer fort et retrouver une vie normale. Il fallait aussi donner un nouveau souffle au sport et redonner l’envie à tout le monde d’en pratiquer. Et je pense que dans une discipline comme le CrossFit, cette envie passe par les compétitions et des objectifs à atteindre.



Quel bilan en tirez-vous ?

La compétition a été une réussite. Les participants sont venus des quatre coins du Maroc. Ils arboraient un bonheur sincère. Et il y a des gens dont c’était la première compétition parce que justement j’ai restauré une compétition pour débutants, et une seconde pour les pros. Le parfait exemple est mon voisin Rachid. C’est un papa cinquantenaire et qui a commencé le sport à Gym Factory juste avant le confinement, alors qu’à la base, il n’est pas du tout sportif.

Qu’est-ce que sa participation vous a inspiré ?

J’ai été ému. Je me suis dit quel challenge de dingue est en train de réaliser ce père de famille, en passant d’une personne pas du tout sportive à un compétiteur de CrossFit avec des jeunes. C’est un truc de fou. C’est autant un challenge pour moi que pour lui. Pour ma part, je prends cela comme une réussite car c’est ça le but, influencer sur la vie des participants positivement. Franchement, j’étais heureux. Et il y a des personnes qui sont venues me remercier pour l’opportunité que je leur ai accordé. Donc que du bonheur.

Comment percevez-vous l’évolution du CrossFit au Maroc ?

Il faudrait avant tout former des coaches avec des diplômes. C’est ce que fait Casa CrossFit. Ils ont des formations pour passer les niveaux 1 et 2 de CrossFit. Ensuite, les compétitions vont aider justement à démocratiser cette discipline dont beaucoup pensent que c’est du fitness alors qu’on en est très loin en réalité. C’est vraiment un sport à part entière qu’il faudrait considérer comme tel, avec des entraînements et des championnats. C’est comme ça qu’il faut l’appréhender. Penser que c’est du fitness est une mauvaise approche.

Vous comptez organiser d’autres compétitions de ce genre ?

C’est, en effet, la première compétition d’une longue série. J’organise d’ailleurs une compétition de Grappling le 11 décembre prochain. Et la prochaine compétition de CrossFit est prévue pour fin janvier. Le but à terme est d’organiser des compétitions dans des stades ou des gymnases. Comme ça, on aura plus de places pour accueillir encore plus de monde.

Des compétitions dans un stade ?

Bien sûr. C’est possible. J’ai déjà des vues sur un endroit. Mais le mieux serait de conclure un accord avec une fédération sportive pour que ça soit beaucoup plus simple en termes d’organisation. Mais sinon c’est un projet réalisable. Mais ça demande de gros moyens. Je pense que si je dois organiser une compétition à l’extérieur ou dans un stade, il va me falloir au minimum 30.000 euros d’investissement, notamment pour acheter du matériel et l’installer, financer le service de sécurité, la billetterie, etc. Donc ça risque de coûter un peu d’argent, mais cet argent là, je compte aller le chercher auprès des sponsors, en plus des revenus liés aux inscriptions des participants.

La compétition que vous avez récemment organisée peut-elle vous aider à ce dessein ?

Forcément. Cette compétition est une vitrine de notre savoir-faire afin d’approcher les sponsors et gagner leur confiance en leur prouvant nos compétences et notre capacité à organiser de tels événements.

Quels sponsors visez-vous ?

Je ne sais pas encore. Il faudrait que je vois dans l’historique des événements sportifs pour viser certains sponsors et ne pas perdre de temps. Je ne sais pas si des sociétés comme Sidi Ali ou l’OCP sont en mesure de sponsoriser ce genre d’événements.

Après, il faudra également démarcher les petites boîtes comme Fitness Boutique, Go Sport. Je pense que c’est tout à leur avantage. Nike, j’ai essayé mais j’ai du mal à comprendre sa politique de sponsoring. Je vois qu’elle sponsorise d’autres salles mais elle me boycotte. Je ne sais vraiment pas pourquoi.

Propos recueillis par C.C

Sanctuaire Mandela

La maison de l'ex-président transformée en hôtel chic

De la queue de boeuf en ragout. C'était le plat préféré de Nelson Mandela, premier président noir sud-africain et vainqueur de l'apartheid. Dans sa paisible maison de Johannesburg, transformée en hôtel chic, un restaurant la propose désormais en ravioli à une clientèle un poil intimidée.

Baignée de soleil grâce à ses multiples puits de lumière et baies vitrées, cette bâtisse ancienne d'un quartier cosu de Johannesburg n'a gardé que sa façade blanche. L'intérieur a été refait du sol au plafond, après avoir été dépecé ces dernières années par des squatteurs indécents.

Mandela, souvent appelé avec affection Madiba ou Tata - surnoms devenus ici intitulés de chambres -, s'y était installé peu après sa libération de prison en 1990. Il y a passé huit ans, avant de déménager une rue plus loin avec sa dernière épouse Graça Michel.

"A son arrivée, il était allé frapper à toutes les portes pour se présenter et inviter les voisins à prendre le thé", raconte le directeur Dimitri Maritz. "Un voisin chinois ne l'a pas

reconnu et l'a chassé. Quand il a compris qu'il avait claqué la porte au nez de Mandela, il a démenagé!", ajoute-t-il dans un éclat de rire, n'excluant pas la légende urbaine.

La suite présidentielle de l'hôtel ouvert en septembre, baptisé Sanctuary Mandela pour que les clients s'y recueillent dans le calme et l'énergie positive du leader défunt, était la chambre à coucher du grand homme.

La salle de bains a pris la place du lit et inversement mais peu importe, il a dormi là. Et l'encadrement des fenêtres conserve des gravures de son petit-fils, son numéro de prisonnier à Robben Island, le 466/64 et le mot "Madiba".

Libéré à l'âge de 71 ans, l'ex-enemi public numéro un voulait profiter des jolies choses dont il avait été privé pendant ses 27 années d'incarcération, comme il le raconte dans son autobiographie. La joie de ses petits-enfants, la beauté d'une rose, une gorgée de vin doux de la région du Cap. Impensable de boudier son plaisir.

"C'était un patron simple, di-

rect", se souvient avec émotion sa cuisinière Xoliswa Ndoyiya, qui lui a mitonné des plats pendant une vingtaine d'années et mène aujourd'hui la brigade du restaurant, dont le menu est inspiré par ses goûts.

"Il était facile à contenter. Il n'aimait pas manger trop gras. Ni le sucre. Mais les fruits oui, en pagaille, à tous les repas", énumère cette femme ronde, originaire de l'ethnie xhosa comme son patron "qui était plus comme un père".

Si la chef cherchait à régaler ses invités d'un plat moins apprécié de Mandela, "il me disait +Pourquoi ne me nourris-tu pas bien?+ Alors je culpabilisais", sourit-elle, évoquant le géant grisonnant les mains plongées dans un plat de poulet - "il aimait le déguster jusqu'aux os".

Il savait "mettre les gens à l'aise, nous traiter comme si on était de sa famille", sourit-elle avant d'écraser silencieusement une larme.

La direction veut conserver "une atmosphère de maison", loin du musée ou du mausolée. Photos et gravures montrent un Mandela faisant le clown pour amuser un bébé,



clope au bec dans son costume strict de jeune avocat, ou debout les bras ouverts pour lire son journal.

"Ici on prolonge un héritage mais l'endroit doit rester vivant, et autonome financièrement", à la différence d'autres lieux de mémoire de l'apartheid qui ont souffert pendant le confinement sanitaire, dit M. Maritz.

"Nous avons mille anecdotes sur Madiba et des références partout

dans la maison, mais on ne les raconte aux clients que s'ils posent des questions". Pas question d'assommer ceux qui sont ici pour se reposer ou passer un bon moment.

On vient dans ce havre de paix pour Mandela, on y revient pour le lieu, espère fort son directeur, qui tient à ce qu'il reflète deux des qualités essentielles du président chéri des Sud-Africains: "humilité et élégance".

Recettes

Gratin Extra de légumes



Ingrédients

- 1 grosse carotte
- 200 g de petits pois
- 200 g de poivron jaune
- 200 g de chou fleur
- 100 g de chapelure
- 50 cl de crème fraîche
- 5 cl d'huile d'olive
- 2 œufs
- 1 botte de ciboulette
- 30g de beurre
- 1 cuillère à café de ras-el-hanout

Préparation

- Epluchez la carotte et coupez-la en rondelles.
- Coupez le poivron en deux, épépinez-le et coupez-le en 2.

- Lavez le chou fleur et coupez-le en petits bouquets.
- Faites blanchir les légumes pendant 20 minutes dans de l'eau bouillante salée.
- Mettez votre four à préchauffer à 180°C.
- Pendant la cuisson des légumes, préparez l'appareil : mélangez la crème fraîche, les œufs, l'huile d'olive, la ciboulette hachée et un peu de sel.
- Une fois cuits, mettez les légumes dans un plat à gratin et versez l'appareil dessus.
- Mélangez le ras-el-hanout à la chapelure extra Tipiak puis saupoudrez sur le dessus de votre gratin.
- Déposez ensuite des petits dés de beurre sur l'ensemble de la chapelure de façon homogène.
- Enfournez et laissez cuire pendant environ 20 minutes au four à 180°C.

Un homme déclaré mort, retrouvé vivant à la morgue

Un homme déclaré mort après un accident de la route en Inde a été retrouvé vivant, respirant encore mais dans un état critique, après une nuit passée dans la chambre froide d'un hôpital, a appris dimanche l'AFP auprès du directeur de l'hôpital.

Sriakesh Kumar, 45 ans, avait été admis d'urgence dans une clinique privée après avoir été renversé par une moto à Moradabad, à l'est de New Delhi.

Déclaré mort par un médecin à son arrivée à la clinique, il avait ensuite été transporté dans un hôpital public pour une autopsie vendredi.

"Le médecin d'urgence l'a examiné. Il n'a trouvé

aucun signe de vie et l'a donc déclaré mort", a rapporté dimanche à l'AFP le directeur médical de l'hôpital, Rajendra Kumar.

Le corps a alors été placé dans une chambre froide jusqu'à l'arrivée de la famille, six heures plus tard.

"Lorsqu'une équipe de police et sa famille sont venues pour engager les démarches administratives pour l'autopsie, il a été retrouvé vivant", a-t-il ajouté.

L'homme se trouve toujours dans le coma.

"Ce n'est rien de moins qu'un miracle", a commenté le directeur de l'hôpital. Une enquête est en cours pour comprendre l'erreur de diagnostic.

